

PRIX DE L'ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE
Un an \$3 00
Six mois 1 50
Quatre mois 1 00
L'abonnement est
également payable d'avance.

LA JUSTICE

"DIEU ET MON DROIT."

QUEBEC, LUNDI, 22 AOUT 1887

Ernest Chouinard, Redacteur

TARIF DES ANNONCES

Première insertion, 50
Autres insertions, si publiées tous les jours 0 05
Avis de naissance, mariage ou décès, 0 25
Les annonces suivantes seront insérées pour un cent le mot: Demanda d'emploi, demande de domestiques ou employé, annonces pour chambres ou pension, annonces d'objets perdus ou trouvés.

LETTRE DE LA JUSTICE

Le Conquerant

JULES VERNE

Il paraît, on le sait, et on peut pardonner ce léger défaut à un américain qui pourrait faire pis. Or, on sa qualité de priseur, il possédait une tabatière, — vide maintenant.

Cette tabatière était en aluminium. Une fois lancée au dehors, si quelque honnête citoyen la trouvait, il la ramassait; s'il la ramassait, il la porterait à un bureau de police, et là, on prendrait connaissance du document destiné à faire connaître la situation de deux victimes de Robur-le-Conquerant.

C'est ce qui fut fait. La note était courte, mais elle disait tout et donnait l'adresse du Weldon-Institute, avec prières de faire parvenir.

Puis, Uncle Prudent, après y avoir glissé la note, entourait la tabatière d'une épaisse bande de laine soignée, tant pour l'emporter que pour la protéger pendant la chute que de se baser sur le sol. Il n'y avait plus qu'à attendre une occasion favorable.

En réalité, la manœuvre la plus difficile, pendant cette prodigieuse traversée de l'Europe, c'était de sortir du rouleau de ramper sur la plate-forme, au risque d'être emporté, et cela secrètement. D'autre part, il ne fallait pas que la tabatière tombât en quelque mer, golfe, lac ou tout autre cours d'eau. Elle eût été perdue.

Toutefois, il n'était pas impossible que les deux collègues réussissent par ce moyen à rentrer en communication avec le monde habité.

Mais il fallait pour ce moment. Or, mieux valait attendre la nuit et profiter, soit d'une diminution de la vitesse, soit d'une halte, pour sortir du rouleau. Peut-être pourrait-on alors gagner le bord de la plate-forme et ne laisser tomber la précieuse tabatière que sur une ville.

D'ailleurs, quand bien même toutes ces conditions se fussent réunies, le projet n'aurait pas pu être mis à exécution, — ce jour-là du moins.

L'Albatros, en effet, après avoir quitté la terre américaine à la hauteur du Golfe, avait appuyé vers le sud. Il suivait précieusement le zéro de longitude qui n'est autre, en Europe, que le méridien de Paris. Il paraissait donc au-dessus de la mer du Nord, non sans provoquer une stupefaction bien naturelle à bord de ces milliers de bâtiments qui font le cabotage entre l'Angleterre, la Hollande, la France et la Belgique.

Si la tabatière ne tombait pas sur le pont même de l'un de ces navires, il y avait bien des chances pour qu'elle s'en allât par au fond.

Uncle Prudent et Phil Evans furent donc obligés d'attendre un moment plus favorable. Du reste, ainsi qu'on va le voir, une excellente occasion devait bientôt s'offrir à eux.

A dix heures du soir, l'Albatros venait d'atteindre les côtes de France, à peu près à la hauteur de Dunkerque. La nuit était assez sombre. Un instant, on put voir le phare de Gris-Nez croiser ses feux électriques avec ceux de Douvres, d'une rive à l'autre du détroit du Pas de Calais.

Puis l'Albatros s'avancera au-dessus du territoire français, en se maintenant à une moyenne altitude de mille mètres.

Sa vitesse n'avait point été modérée. Il passait comme une bombe au-dessus des villes, des bourgs, des villages, si nombreux en ces riches provinces de la France septentrionale. C'étaient, sur ce méridien de Paris, après Dunkerque, Doullens, Amiens, Creil, Saint-Denis. Rien ne le fit dévier de la ligne droite. C'est ainsi que, vers minuit, il arriva au-dessus de la "Ville Lumière" où mérite ce nom même quand ses habitants sont couchés — ou devraient l'être.

Par quelle étrange fantaisie l'ingénieur fut-il porté à faire halte au-dessus de la cité parisienne? on ne sait. Ce qui est certain, c'est que l'Albatros s'abaissa de manière à ne la dominer que de quelques centaines de pieds seulement. Robur sortit alors de sa cabine, et tout son personnel vint respirer un peu d'air ambiant sur la plate-forme.

Uncle Prudent et Phil Evans n'eurent garde de manquer l'excellente occasion qui leur était offerte. Tous deux, après avoir quitté leur rouleau, cherchèrent à s'isoler, afin de pouvoir choisir l'instant le plus propice. Il fallait surtout éviter d'être vu.

L'Albatros, semblable à un gigantesque scarabée, allait doucement au-dessus de la grande ville. Il parcourait la ligne des boulevards, si brillamment éclairés alors par les appareils Edison. Jusqu'à lui mon-

taut le bruit des voitures circulant encore dans les rues, et le roulement des trains sur les railways multiplier qui rayonnent vers Paris. Puis, il vint planer à la hauteur des plus hauts monuments, comme s'il eût voulu heurter la boulo du Panthéon ou la croix des invalides. Il volait depuis les deux minarets du Trocadéro jusqu'à la tour métallique du Champ de Mars, dont l'énorme réflecteur inondait toute la capitale de leurs électricités.

Cette promenade aérienne, cette flânerie de noctambule, dura une heure environ. C'était comme une halte dans les airs, avant la reprise de l'interminable voyage.

Et même l'ingénieur Robur voulut, sans doute, donner aux Parisiens le spectacle d'un météore qui n'avaient point prévu ses astronomes. Les fanas de l'Albatros furent mis en activité. Deux gerbes brillantes se promènèrent sur les places, les squares, les jardins, les palais, sur les soixante mille maisons de la ville, en jetant d'immenses houppes de lumière d'un horizon à l'autre.

Certes, l'Albatros avait été vu, cette fois, — non seulement bien vu, mais entendu aussi, car Tom l'urner, embouchant sa trompette, envoya sur la cité une éclatante fanfare. A ce moment, Uncle Prudent, se penchant au-dessus de la rambarde, ouvrit la main et laissa tomber la tabatière.....

Presque aussitôt l'Albatros s'éleva rapidement.

Alors, à travers les hauteurs du ciel parisien, monta un immense hurrah de la foule, grande encore sur les boulevards, — hurrah de stupefaction qui s'adressait au fantaisiste météore.

Soudain, les fanas de l'aéronaut s'éteignirent, l'ombre se refit autour de lui en même temps que le silence, et la route fut reprise avec une vitesse de deux cents kilomètres à l'heure.

C'était tout ce qu'on devait voir de la capitale de France.

A quatre heures du matin, l'Albatros avait traversé obliquement tout le territoire. Puis, afin de ne pas perdre de temps à franchir les Pyrénées ou les Alpes, il se glissa à la surface de la Province jusqu'à la pointe du Cap d'Antibes. A neuf heures, les San-Pietro, rassemblés sur la terrasse de Saint-Pierre de Rome, restaient ébahis en le voyant passer au-dessus de la Ville Éternelle.

Deux heures après, dominant la baie de Naples, il se balançait un instant en milieu des volutes fuligineuses du Vésuve. Enfin, après avoir coupé le Méditerranée d'un vol oblique, dès la première heure de l'après-midi, il eût signalé par les vigies de la Goulette, sur la côte tunisienne.

Après l'Amérique, l'Asie! Après l'Asie, l'Europe! C'étaient plus de trente mille kilomètres que le prodigieux appareil venait de faire en moins de vingt-trois jours!

Et maintenant, le voilà qui s'en-gage au-dessus des régions connues ou inconnues de la terre d'Afrique!

Peut-être veut-on savoir ce qu'étoit devenue la fameuse tabatière, après sa chute?

La tabatière était tombée rue de Rivoli, en face du numéro 210, au moment où cette rue se trouvait déserte. Le lendemain, elle fut ramassée par une honnête balayuse qui s'empressa de la porter à la Préfecture de Police.

Là, pris tout d'abord pour un engin explosif, elle fut défilée, développée, avec une extrême prudence.

Soudain une sorte d'explosion se fit..... Un étournement formidable qui n'avait pu retenir le Chef de la Sûreté.

Le document fut alors tiré de la tabatière, et, à la surprise générale, on y lut ce qui suit.

"Uncle Prudent et Phil Evans, président et secrétaire du Weldon-Institute de Philadelphie, onlevés dans l'Albatros de l'ingénieur Robur. "Paire part aux amis et connaissances.

"U. P. et P. E."

C'était l'inexplicable phénomène enfin expliqué aux habitants des Deux Mondes. C'était le calme rendu aux savants des nombreux observatoires qui fonctionnaient à la surface du globe terrestre.

XII

Dans lequel l'ingénieur Robur agit comme s'il voulait concevoir pour un des prix Montyon

A cette étape du voyage de circumnavigation de l'Albatros, il est certainement permis de se poser les questions suivantes:

Qu'est-ce donc, ce Robur, dont on ne connaît que le nom jusqu'ici? Passe-t-il sa vie dans les airs? Son aéronaut ne se repose-t-il jamais?

(A continuer).



CHEMIN DE FER

Quebec et Lac St-Jean

Le et après LUNDI, 6 JUIN 1887, les trains partiront de la station du Pacifique, Québec, et arriveront comme suit, excepté les dimanches:

ALLANT AU NORD
6.35 a. m. Train Mixte tous les jours pour St-Raymond, et de là à la Rivière-St-Pierre, le mercredi et Vendredi arrivant à 11.50 a. m.

5.30 p. m. La malle quotidienne arrivant St-Raymond à 7.15 et à la Rivière à Pierre à 8.15 p. m.

ALLANT AU SUD
6.00 a. m. La malle laisse la Rivière à Pierre tous les jours (St-Raymond 7.00 a. m. pour Québec, arrivant à 8.15 a. m.)

2.15 p. m. Train Mixte de St-Raymond tous les jours (et de la Rivière-St-Pierre, le mercredi et Vendredi à 12.30 p. m.) arrivant à Québec à 6.10 p. m.

A partir du 20 JUIN et jusqu'au 5 SEPTEMBRE des trains d'excursion circuleront comme suit, arrêtant à toutes les stations:

(Billets à prix réduits)
Mercredi. — Départ de Québec à 10 a. m. arrivant au Lac St-Joseph à 11.15, et de St-Raymond à 11.45 a. m.

Samedi. — Départ de Québec à 1.20 p. m. pour le Lac St-Joseph, arrivant à 2.45 p. m.

Le vapeur "IDA" voyageur sur le Lac St-Joseph jusqu'au 1er septembre en remplacement avec les trains, comme suit:

Partira du quai de la station à 9.20 a. m. et 6.55 p. m. tous les jours; à 11.20 a. m. le mercredi et à 2.55 p. m. les autres.

Partira de Lake-Vieux House à 7.00 a. m. et 3.10 p. m. tous les jours et à 7.40 p. m. le mercredi. Le vapeur fera des excursions autour du Lac, sur demande.

Le train de la malle fait racourcement à St-Ambroise avec les omnibus allant au village Indien, à Lorette, et à la station de Valcartier avec l'omnibus pour le village de Valcartier, à St-Gabriel avec le nouveau chemin pour l'établissement de la Rivière aux Pins, à la Rivière-St-Pierre, avec le chemin de colonisation pour Notre-Dame-des-Anges, et avec les trains de construction tous les jours (les circonstances le permettant) pour l'Isle du Lac Edouard, revenant le soir suivant.

Pour informations au sujet des prix pour les passagers et des taxes pour le fret s'adresser à Alexandre Harly, agent général pour les passagers et le fret, Québec.

Billets pour le chemin de fer et le vapeur à vendre par R. M. Stocking, en face de l'Hôtel St-Louis et par tous les sous-agents.

Billets de retour de première classe, aux taux d'un simple billet, émis les samedis, valables jusqu'au mardi suivant.

J. G. SCOTT, Sec. et Gérant

24 Juin 1887



Vapeur Orleans

A partir du 19 août 1887, ce vapeur quittera DE QUEBEC

Table with 2 columns: Time and Destination. 5 15 a. m. 15 a. m. 8 00 a. m. 15 a. m. 10 00 a. m. 11 30 a. m. 1 20 p. m. 2 30 p. m. 3 30 p. m. 5 30 p. m.

LE DIMANCHE
11 30 a. m. 1 00 p. m. 1 45 p. m. 2 30 p. m. 5 00 p. m. 7 00 p. m.

Les dimanches les prix de passage seront les mêmes pour aller à St-Joseph qu'un bout de l'Isle. Les jours de fête "Orléans" partira de 11.50 à Québec à 8 heures du matin.

LE NOUVEAU Vapeur Levis

Capit Desrochers, l'assure (le temps et les circonstances le permettant) comme

Table with 2 columns: Time and Destination. NEW LIVERPOOL QUEBEC 5 15 9 00 a. m. 8 00 9 00 a. m. 10 00 11 30 a. m. 1 20 2 30 p. m. 3 30 4 40 p. m. 5 00 5 15 p. m. DIMANCHE 2 00 1 30 p. m. 2 15 3 30 p. m. 5 00 6 00 p. m.

Arrivant à St-Romuald et au quai de M. J. Ivoen Sillery au descendant et descendant. Tous les samedis il y aura un voyage de St-Romuald et Sillery à Québec, à 7 heures 1/2.

Succession de l'Hon. E. H. J. Duchesnay

A VENDRE

Magnifiques Propriétés

STE-MARIE, BEAUCE

1° Une terre située au village de Ste-Marie, à quinze arpents de l'église contenant maison d'habitation et dépendances et maison de ferme et dépendances.

2° Une habitation principale est en ordre parfait, mesure 40 x 50 toises, contient 18 appartements, est pourvue d'un fournaise à air chaud avec service d'eau à chaque étage, etc. etc. Les dépendances consistent en une grange avec ceurtes, étables, remises, etc. une glacière, un petit jardin d'hiver, une laiterie, un caveau à légumes. Les jardins potagers et fruitiers sont soigneusement cultivés et contiennent un verger et des vignes.

Les bâtiments sont parfaitement entretenus. Les bâtiments de ferme sont complets et isolés du reste.

3° Une prairie de 40 arpents en superficie située sur le côté Sud-Ouest de la rivière Chaudière en face de la terre ci-dessus, avec grange dessus construite.

4° Une terre située au second rang de la paroisse de Ste-Marie, concession St-Gabriel, contenant environ quatre-vingt dix arpents en superficie dont la moitié en bois debout.

5° Un emplacement de moulin avec pouvoir d'eau, dans la dite concession St-Gabriel.

Pour plus amples informations, s'adresser à Theberge & Larue, Noinères, Ste-Marie, Beauce.

ou à H. J. B. Chouinard, Avocat, 111 Rue Ste-Anne, Québec.

Immenses avantages offerts aux acheteurs

GRANDE REDUCTION DANS LES PRIX

Marchandises endommagées

Par le Feu, l'Eau et la Fumée

AU MONTANT DE \$75,000

UN GRAND NOMBRE DE NOS CONCOITIVENS savent que nous avons subi des pertes considérables par suite d'un incendie. Un coup d'œil, jeté en passant, dans les vitrines de notre magasin, suffit pour constater les ravages exercés par ce commencement d'incendie. Après avoir conclu un règlement satisfaisant avec les compagnies d'assurances, nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que nous sommes en position de vendre toutes nos marchandises endommagées et autres à une réduction plus qu'ordinaire. Notre nombreuse clientèle est étonnée de notre bon marché, et la foule des acheteurs qui assiègent nos comptoirs est une preuve évidente que nos prix sont réellement bas.

Les personnes qui désirent acheter des marchandises d'été et d'automne doivent profiter de cette rare et unique occasion. Nous avons droit d'espérer que le public, en présence d'aussi grands avantages, s'empressera de visiter notre établissement avant d'acheter ailleurs. Qu'on n'oublie pas notre grande réduction de prix.

H. GAGNON & CIE.

58, Rue de la Couronne

Paul Parent, Ferblantier, Plombier, Couvreur

Poser d'Appareil à Gaz

110, RUE ST-PATRICE QUEBEC

Le sousigné informe ses pratiques et le public en général qu'il exécutera toutes sortes d'ouvrages sous le plus court délai et à des prix déliant toute compétition.

GAGNON 1887 Im-JE

SI VOUS AVEZ LA COLIQUE, faites usage du Simpson's Liniment.

SI VOUS AVEZ LA NEURALGIE, faites usage du Simpson's Liniment.

SI VOUS AVEZ LA DIPHTHERIE, faites usage du Simpson's Liniment.

SI VOUS AVEZ UNE INDIGESTION faites usage du Simpson's Liniment.

SI VOUS AVEZ LES JOINTURES ROIDES, faites usage du Simpson's Liniment.

SI VOUS PERDREZ VOS CHEVEUX, faites usage du Simpson's Liniment.

SI VOUS AVEZ UNE ENTOURSE OU UNE MEURTRISURE, faites usage du Simpson's Liniment.

SI VOUS AVEZ LES ENGLURES OU DES CORNS AUX PIEDS, faites usage du Simpson's Liniment.

SI VOUS AVEZ DES CONTRACTIONS DE MUSCLES, faites usage du Simpson's Liniment.

LE SIMPSON'S LINIMENT est bon pour presque tous les maux extérieurs et intérieurs, tant chez l'homme et les animaux. Aucune maison ne saurait s'en passer.

Brown, Freres & Co., Halifax, N. E.

Loterie de l'Union St-Joseph, a St-Roch

GROS LOT: Immeuble de \$1,000

En tout 320 lots d'une valeur collective de \$3,270

LE TIRAGE a été définitivement fixé au 10 JUILLET PROCHAIN

A la salle Jacques-Coyier

Sous la surveillance de M. l'abbé PAGUY, et sous la direction du comité de la Loterie, ayant président M. le chevalier J. E. Martineau.

J. E. LAMONTAGNE, Sec. du comité

FINE CUT

SANS PARFUM

MANUFACTURE PAR J. POIRIER

90-92, RUE DES COMMISSAIRES QUEBEC

Fumons du bon Ta bac

Excellents Tabacs Canadiens.

M. J. POIRIER offre en vente deux sortes de tabac de qualité supérieure. Le public fumeur est prié de s'en procurer et d'en faire l'essai. Il ne pourra certainement plus s'en passer. A très bon marché. En gros et en détail.

Affez en vente chez tous les Epiciers et à la fabrique.

92, rue DES COMMISSAIRES ST.-ROCH

4a 1 m J&E

MAGASIN DE 7c. ET UNE PIASTRE EN FEU

GRANDE OUVERTURE SAMEDI LE 20 COURANT

Grande Réduction de 75 pour cent sur tous les effets endommagés

Feu, l'Eau et la Fumée

NOUS INVITONS LES DAMES ET LES MESSIEURS A ALLER VOIR CETTE GRANDE REDUCTION et acheter les effets presque pour rien.

200 Albums de toutes sortes, voitures d'enfant, vases, sets de bureau, jouets, Pots à Tabac, argentaria, ferblanterie, etc., etc.

AUSSI: 250 mille cigares légèrement endommagés par la fumée.

N'oubliez pas l'adresse

242, RUE SAINT-JOSEPH, SAINT-ROCH

Au Magasin de 7c. et une Piastre

CHARBON! CHARBON!

LA SEULE MAISON CANADIENNE QUI VEND LE CHARBON SON PROPRE COMPTE, PARCEQUELLE L'IMPORTE ELLE-MEME DES MINES AMERICAINES

Cette MAISON a déjà reçu plusieurs larges commandes de charbon depuis le printemps et en reçoit toutes semaines. Tout le charbon importé par elle est du charbon français, qui a été exposé en exposition internationale de deux années, ce qui fait une énorme différence pour la durée.

Tout le charbon vendu par elle vient des mines par l'export et non par voitures ce qui fait le charbon le meilleur et le plus net.

Tout en favorisant le public en général par l'abaissement du prix nous sommes obligés par le présent, nous espérons qu'il voudra bien nous continuer ce même patronage et l'excuser.

LES PRIX SONT LES PLUS BAS

P. Gingras & Cie.

107, Rue St-Pierre et 194 Rue St-Paul.

CHEMIN DE FER LE QUEBEC CENTRAL

Ligne de Québec, Boston, New-York et des Montagnes Bleues.

La seule ligne ayant sur tout son parcours des chars palais et des chars dorciors.

La route la plus directe et la meilleure pour Boston et tous les points de la Nouvelle-Angleterre via Sherbrooke et le lac Memphringham.

Le départ LUNDI et 20 JUIN 1887, les trains quitteront Québec:

Express-Part de Québec par le bateau-passeur à 2 h. 15 p. m., de Lévis à 2 h. 30 p. m., arrive à la Jonction de la Beauce à 4 p. m., arrive à Sherbrooke à 8 h. 10 p. m., arrive à New-York, Vt. à 10 h. 20 p. m., arrive à Boston à 12 h. 20 p. m., arrive à New-York à 11 h. 45 a. m.

Les chars palais et chars dorciors Monarque avec buffet de New-York à Québec sans transbordement.

Mixte-Part de St-François à 6 h. a. m.; de la Jonction de la Beauce à 7 h. 25 a. m.; arrive à Lévis à 11 h 15 a. m. et à Québec par le bateau-passeur à 11 h. 30 a. m.

Express-Part de Québec par le bateau-passeur à 2 h. 30 p. m.; de Lévis à 3 h. 00 p. m.; arrive à la Jonction de la Beauce à 4 h. 45 p. m.; arrive à St-François à 7 h. 45 p. m.

Les trains arrivent à Québec:

Express-Part de New-York à 4 h. 30 p. m.; de Boston à 7 h. p. m.; de New-York à 8 h. a. m., arrive à Lévis à 2 h. 30 p. m., et à Québec par le bateau-passeur à 2 h. 50 p. m.

Chars palais et chars dorciors Monarque avec buffet de New-York à Québec sans transbordement.

Mixte-Part de St-François à 6 h. a. m.; de la Jonction de la Beauce à 7 h. 25 a. m.; arrive à Lévis à 11 h 15 a. m. et à Québec par le bateau-passeur à 11 h. 30 a. m.

Trains rapides, pas de délai, basse payage et rapidité certains.

Les malles et express de New-York et de Boston circulent directement sur cette ligne.

Le bagage est étiqueté entre tous les endroits.

Pour billets et autres informations, s'adresser au bureau général des billets, en face de l'Hôtel Louis.

Des billets d'excursion le samedi pour toutes les stations locales et pour New-York (Vt.), valident pour aller le dimanche et retour le lundi suivant, seront émis pendant la saison d'été, au prix de billets d'aller pour le voyage aller et retour.

JAS R. WOODWARD Gérant-général.

J. H. WALSH, Gérant général des passages, Sherbrooke, Québec, 15 juin 1887.

JAS. F. BELLEAU, AGENT GENERAL D'ASSURANCES

Edifice de la Banque Union, No. 56 RUE ST PIERRE QUEBEC.

Assurance contre le Feu LANCHEMIRE D'ANSELMER capital: \$2,000,000 etc. GUARDIAN D'ANSELMER, capital \$2,500,000 etc.

Assurance sur la vie et contre les accidents. Citrix du Canada, capital: \$1,188,000.

Directeurs: H. J. Leman, Sec. président; Andrew Allan, Sec. Vice-président; Robert Anderson, Vice-président; Merchants Bank; Arthur Prévost, Sec. Directeur; Banque du Peuple; J. B. Rolland, C. D. Proctor; Hugh M. Allan, Sec. Québec, le 6 Janvier 1887.

SOMMAIRE DES ANNONCES

Piano à vendre par Oct. Lemieux & Cie. Exposition Provinciale - N. Levasseur. Grande excursion de Jour à Montréal. Anx Familles - J. E. Houtart. Succession de l'hon. E. H. J. Duchesnay. - A vendre

LA "JUSTICE"

QUEBEC, 22 AOUT 1887.

Quand l'iniquité aura couvert toute la terre, si la justice a pu se cacher à l'ombre d'un lin d'herbe, c'est assez pour qu'elle grandisse et parfume les trois mondes

EDGAR QUINBY.

L'EXPOSITION

Dans une quinzaine s'ouvrira à Québec l'Exposition provinciale. Et si les apparences que nous en avons ne sont pas trompeuses, nous pouvons compter sur un grand succès.

Les appels à l'initiative et à l'intérêt bien entendu de nos concitoyens n'ont pas manqué; nous pouvons dire aussi qu'il y eut beaucoup à faire au commencement où plusieurs qui avaient pris la direction du mouvement se déconcertaient au peu d'entrain que l'on y apportait.

On nous a bien dit que la souscription pour subvenir aux frais des amusements de l'exposition a été froidement accueillie dans tout un quartier, tout un faubourg le plus commercial de Québec; on nous a même nommé des gens dont la générosité ne fait jamais défaut, qui, pour l'exposition, se sont montrés d'une laiderie étonnante chez eux.

Mais nous nous taisons bien vite sur ces cas particuliers, et nous n'avons qu'à parler des listes que nous avons publiées en entier, pour faire comprendre qu'il se trouve encore de la générosité et de la bonne volonté chez nos concitoyens.

La partie des amusements à l'exposition sera donc un succès, grâce à la souscription des citoyens, et nous en remercions.

Il serait tout à fait oiseux de revenir sur l'intérêt capital que nous avons dans le succès complet de cette exposition; nous ne sommes plus à l'heure où nous devrions en démontrer l'importance; ceux qui ne l'ont pas comprise déjà, ceux qui ne se rendent pas à cette idée que l'exposition bien réussie, à Québec, est une sauvegarde, pour quelques années encore, de son commerce qui périclité, eux-là resteront décidément refractaires au progrès et nous ne demanderons jamais qu'on leur confie les intérêts de Québec.

Mais il y a quinze jours encore à donner aux préparatifs, il ne faut pas manquer de les bien employer.

On dit que les exposants se pressent maintenant nombreux, et arrivent de partout.

Nous espérons qu'il n'y aura pas d'absentéisme déplorable d'aucune ville de la province, comme cela se voit quelques fois. Il n'y a pas à jalouser Québec qui n'est déjà plus une rivale; c'est un secours qu'elle demande et elle la peut-être bien mérité.

D'ici au cinq septembre nous allons donc voir revenir d'abord les québécois en villégiature, et affluer ensuite par toutes les voies la classe à l'aide de nos campagnes. C'est la fête de tout le monde. Ceux qui travaillent aux préparatifs n'oublieront pas que la dernière main est souvent la meilleure, et dans ces derniers jours qu'ils vont donner à la dernière main, nous leur souhaitons d'être bien inspirés et puissamment aidés.

PAS TROP DE RECLAME S'IL VOUS PLAÎT

Un fait grave, et qu'il est temps plus que jamais de porter à la connaissance du public, c'est que l'influence des compagnies de chemins de fer s'exerce au détriment de nos plus chers intérêts, plutôt que dans le sens du progrès et de l'avancement de la province de Québec.

La plaie de l'immigration canadienne française est une mine que nos voies ferrées semblent vouloir exploiter avec plus d'énergie que jamais.

Il faut réagir ou nous sommes perdus. Aux hommes sages, aux penseurs de se consulter, de s'entendre et de s'aviser aux moyens de combattre effectivement les ennemis jurés de notre race et des institutions que nous ont léguées nos pères.

Si la compagnie du Pacifique veut se rendre populaire parmi nous - et certes elle doit y tenir jusqu'à un certain point - qu'elle s'attache avant tout à promouvoir ici les grands intérêts de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, au lieu d'entreprendre une croisade anti-patriotique d'émigration au détriment de notre province.

Quand nos compatriotes, ruinés par la politique néfaste du régime tory, se voient dans la triste nécessité d'aller chercher leur existence ailleurs, ils peuvent se guider par eux-mêmes et n'ont nullement besoin des réclames ampoulées de nos compagnies de chemins de fer.

-Franco-Canadien.

RESUME DES DEPECHEES

AFFAIRE D'IRLANDE.

Londres, 20 - Le Daily News dit que la proclamation prohibant la ligue aura peu d'effet si ce n'est d'empêcher certains gens de se dire membres de cette société; on se réunira comme auparavant pour discuter et conseiller à ses voisins de travailler davantage pour l'Irlande. Nous espérons et croyons fermement, dit ce journal, que celui qui est mécontent avec justice en Irlande ne cherchera pas de se justifier dans une secrète conspiration.

Le Post approuve carrément la proclamation de la ligue.

Le Times défend la conduite du gouvernement. Il déplore le départ de Russell du parti unioniste et il espère qu'à Birmingham ce soir, Chamberlain niera avoir abandonné le parti unioniste.

Le Standard dit qu'il est nécessaire que l'Irlandais connaisse qui est maître, la ligue ou la loi. Il faut que cette bataille qui dure depuis longtemps finisse. Ce journal espère que lord Hartington et ses partisans appuieront le gouvernement dans sa décision de prohiber la ligue.

Dublin, 20 - Le Irish Times dit que la proclamation prohibant la ligue nationale sera considérée comme une mesure de secours, bien qu'elle obligera plusieurs classes du peuple à changer d'attitude à ce sujet.

Le Freeman Journal (parnelliste) dit: "Le gouvernement s'est senti en danger par son impuissance et comme tout être faible il a voulu faire quelque chose qui fut comme un indice de force; et il a décidé de provoquer le désordre en Irlande. Le gouvernement avait peur d'une dissolution qui lui aurait fait perdre à tout jamais le pouvoir."

Un nombreuse assemblée des citoyens présidée par le maire aura lieu dans la rotonde mercredi pour protester contre la proclamation lancée contre la ligue nationale. Dillon, O'Brien et plusieurs autres députés y porteront la parole. Sexton sera officiellement reconnu comme maire de Dublin, samedi prochain.

Londres, 21. - M. Healey, dans un discours à Hawick hier, a dit que la ligue nationale était dangereuse avant qu'une proclamation fut lancée contre elle; et que le gouvernement ne la trouverait jamais pire que maintenant.

Les Irlandais de Liverpool ont à une assemblée aujourd'hui adopté des résolutions pour protester contre la prohibition de la ligue. A Londres et ailleurs la même chose a eu lieu.

POLITIQUE ANGLAISE

Londres, 20 août - L'honorable Smith, chef du gouvernement aux Communes, a lancé aujourd'hui une circulaire adressée aux députés conservateurs. Il leur dit qu'il est d'absolue nécessité que le gouvernement soit fortement appuyé durant le reste de la session. Aussi leur demande-t-il de demeurer à l'appel le plus énergique qui ait été fait depuis bien des années.

M. Chamberlain n'a pas encore annoncé qu'il se retirait du parti libéral-unioniste. Il doit prononcer un discours à Birmingham aujourd'hui, et l'on croit qu'il va profiter de l'occasion pour faire connaître sa politique.

M. Chamberlain a fait un discours à Birmingham ce soir. Il a appuyé sur le fait que la plus grande partie de la session avait été perdue par les obstructions qu'on avait mises à l'acte des Crimes. Il a dit entre autres choses:

"On a fortement égaré l'opinion au sujet de cette législation. Je regrette qu'elle fut nécessaire pour une partie du royaume. Dans mon opinion, cette loi est en vue de protéger nos concitoyens irlandais. Je ne crois pas qu'elle donne aucune crainte à aucun Irlandais loyal et qui ne désire pas le crime ou le désordre. Mon expérience du passé justifie le gouvernement de cette mesure bien qu'il reconnaisse que les crimes soient moins nombreux qu'il y a bien des années. Il n'y a que ceux qui aiment le crime et l'outrage qui sentent que cette loi les atteint. Quand le gouvernement a demandé ces pouvoirs nous les lui avons accordés. Maintenant s'il juge nécessaire d'en user, comme d'un remède en dernier ressort, cela est laissé à sa discrétion et ce n'est pas à nous d'en juger."

"Comme question de principe, je crois qu'il est juste que le gouvernement ait ses pouvoirs et les garde; mais comme question d'administration, je regrette que le gouvernement ait jugé nécessaire d'en user dans le moment actuel."

M. Chamberlain a fortement appuyé sur le fait qu'il n'était plus commis de crimes dans plusieurs districts de l'Irlande. "On nous dit, ajoute-t-il, que la ligue se livre à l'intimidation et aux crimes contre la minorité dans les districts où son autorité prévaut; je pense qu'il y a d'autres clauses du bill de coercition qui auraient suffi pour permettre au gouvernement de mettre fin à ces cas isolés de désordres. La clause entre autres qui permet aux magistrats stipendiés d'imposer le maximum de l'amende et de l'emprisonnement contre les personnes trouvées coupables de mise en interdit peut rencontrer tous les cas actuels."

"Je crains que la manière d'agir que le gouvernement a adoptée ne l'expose aux plus graves difficultés et aux plus grands dangers. Un landlord irlandais me demandait l'autre jour d'user de toute mon influence pour empêcher que la ligue ne fut prohibée par une proclamation. Je lui demandai: "Pourquoi?"

Le landlord me répondit: "Parce que dans mon comté et dans plusieurs autres parties de l'Irlande, la ligue perd rapidement son influence et devient un objet de risée, et si elle est laissée à elle-même elle tombera dans l'oubli. Si au contraire le gouvernement lance contre elle une proclamation, cela lui donnera une nouvelle vie et lui fera recevoir de nouveaux descripteurs d'Amérique et d'ailleurs."

M. Chamberlain a continué: "Le gouvernement est responsable et non nous, les députés. S'il a cru impérieux d'user des pouvoirs qui lui sont conférés par l'acte des Crimes, je ne le blâmes pas. J'admets qu'il était justifiable de ne pas écouter nos avis et d'adopter la ligne de conduite qu'il jugeait de son devoir de prendre. Je soutiens pour moi et pour mes collègues que nous devons continuer l'attitude que nous avons prise jusqu'à présent."

"Amis indépendants du gouvernement quand nous différons avec lui comme nous le faisons actuellement, nous devons exprimer nos vues de la manière ordinaire, par nos votes aux Communes. Je ne sais pas si vous avez ou non entendu parler par la rumeur que je m'étais retiré du parti dissident. Cette rumeur n'est pas du tout autorisée, n'est pas du tout fondée. Il est vrai que je diffère d'opinion avec le gouvernement sur ce seul point: l'opportunité d'une proclamation contre la ligue; mais je suis prêt à accorder mon appui à la politique générale du gouvernement en autant que, dans mon opinion, elle tend à maintenir l'union de l'empire."

En parlant des dernières élections, M.

Chamberlain a dit: "On nous dit que les dernières élections prouvent que le pays revient à la loyauté envers Gladstone. Il croit que M. Gladstone s'est gravement trompé, mais il veut lui être reconnaissant pour ses services antérieurs."

"Ce sera un beau jour pour tous quand M. Gladstone nous permettra de nous nous ranger sous son étendard."

En terminant, M. Chamberlain a parlé avec ardeur de la nécessité de maintenir les principes unionistes auxquels ils ont donné leur adhésion.

Dublin, 21. - M. Balfour est au palais, en consultation avec les fonctionnaires irlandais.

A une assemblée des propriétaires de terres à Limerick samedi dernier, il a été résolu de demander au gouvernement de venir à leur secours contre les hypothèques, les titres de loyers et autres charges foncières.

QUESTION BULGARE

Sofia, 20 - Le prince Ferdinand est arrivé hier après midi à Philippopolis, capitale de la Roumélie Orientale. Il a officiellement accepté l'offre du pain et du sel qui lui ont été présentés par la corporation de la ville et plusieurs membres du clergé. La ville avait été décorée pour la circonstance et fut illuminée le soir en son honneur. Le peuple a reçu le prince avec beaucoup d'enthousiasme. Aucun des consuls étrangers ici n'est allé lui rendre visite.

L'Allemagne a donné instruction à son consul en cette ville de ne pas se considérer comme lié au gouvernement Bulgare. Le pavillon allemand a été abaissé de la résidence du consul.

Constantinople, 20 - La Russie, par l'entremise de Chaki-Pasha, a proposé au Sultan que la Russie et la Turquie conjointement occupent la Roumélie orientale et la Bulgarie.

La dernière dépêche de la Russie à la Porte était à l'effet de faire passer cette proposition. De plus, la Reine a conseillé au premier ministre turc de prendre une action immédiate et énergique en vue des derniers événements en Bulgarie. A cette proposition le ministre a répondu que la Turquie ne pouvait y consentir avant d'avoir connu les vues des autres puissances, parties au traité de Berlin; et qu'à propos des événements en Bulgarie, la Porte n'avait pas d'inquiétude au sujet de l'entrée du prince Ferdinand en Bulgarie et son acceptation de la démonstration que le peuple lui avait offerte avant que son élection ait été approuvée par les puissances.

M. Villorvitch a expliqué à la Porte cette phrase du prince Ferdinand: "L'indépendance et la liberté de la Bulgarie." Il a dit que le prince s'était exprimé ainsi seulement pour plaire aux Bulgares et que cela ne signifiait pas une politique définie du prince qui dans son télégramme au Sultan se reconnaissait son "humble vassal."

Berlin, 20. - Les derniers événements en Bulgarie ont eu un peu d'effet sur la bourse.

Constantinople, 21. - On dit que toutes les puissances ont répondu à la note de la Porte au sujet de la Bulgarie. Elles désapprouvent la conduite irrégulière du Prince Alexandre en prenant possession du trône de Bulgarie.

Philippopolis, 21. - Le prince Ferdinand a refusé de se rendre à la demande des consuls étrangers de leur accorder des entrevues non officielles. Le consul français a insisté pour que l'évêque catholique abaisse le pavillon tricolore, MM. Raloslavoff et Touthieff ont refusé de former un ministère.

UNE LETTRE DE STANLEY

Londres, 20. - Dans une lettre écrite à Gabanya, près des rapides de Aruwini, en date du 9 juin, l'explorateur Stanley dit que les naturels ont évacué la place à l'arrivée de l'expédition grâce à la frayeur que leur causa les vigoureux coups de sifflet des bateaux à vapeur. Ils revinrent ensuite le soir dans de bonnes dispositions et promirent de fournir des provisions à l'expédition. Ils informèrent M. Stanley qu'il y avait un peu plus loin des rapides encore plus difficiles et qu'il était impossible d'aller plus loin par eau.

Sir Francis Bawinton, président de la commission de secours d'Emm Bey calcule d'après cette lettre que Stanley et Emm Bey doivent s'être rencontrés maintenant.

L'EMPEREUR GUILLAUME

Berlin 20 - L'empereur Guillaume se rétablit lentement de sa dernière attaque de rhumatisme. Il était assez bien aujourd'hui pour recevoir des états verbaux des affaires et pour donner un dîner à un parti peu nombreux.

L'INDUSTRIE ALLEMANDE

Berlin 20 - Le rapport de la Chambre de commerce de Mayence sur le commerce allemand dit que les entrepreneurs manufacturiers allemands se sont assurés des postes en Perse, Chine, et au Japon et ils entendent les développer et les agrandir durant la prochaine année, suivant le désir de l'Allemagne.

CHEMINS DE FER

Berlin, 20 - La rumeur circule que le gouvernement entend acheter les chemins de fer du pays. Cette rumeur adonne une nouvelle vigueur aux actions de chemins de fer dans le cours de la semaine.

L'ADRESSE DE L'AMÉRIQUE

Londres, 20 - M. Collier, de Chicago, a obtenu une audience de la reine Victoria pour la semaine prochaine. Il lui présentera alors l'adresse des anglais des États-Unis à l'occasion du jubilé de Sa Majesté.

CHOLÉRA

Londres, 20 - Durant les dernières 24 heures, il y a eu à Malte 6 nouveaux cas de choléra et 3 décès.

Voici le bulletin pour la journée: Malte... 14 nouveaux cas, 2 décès. Catalogne... 24 " 5 " " Palerme... 16 " 9 " " Total... 54 " 16 "

GRÈVE

Paris, 20 - Douze cents hommes employés dans des fonderies du département de l'Oise se sont mis en grève aujourd'hui parce qu'on avait réduit leurs salaires.

PENNAISON

Londres, 25 - L'hon. Mathews, secrétaire d'état a refusé d'accorder un sursis au meurtrier Lipski, son avocat demandait ce sursis en prétendant qu'il prouve-

rait l'innocence de son client. Le prisonnier sera en conséquence pendu lundi prochain.

Londres, 21 - Il a avoué son crime et a fait des révélations que le meurtre n'eût pas dû tout en vue d'opérer un vol.

LA REVOLTE

Simla, 21 - La révolte des Ghilzais est tombée. Les rebelles cherchent refuge dans toutes les directions.

DUEL

Paris, 21 - Dans un duel aujourd'hui à propos d'une querelle privée, M. Labroyère, du Cri du Peuple, et l'officier Melville se sont gravement blessés.

FRANCE ET RUSSIE

St-Petersbourg, 21 - Au banquet donné par les marchands de Nuyini-Moorgood à M. Deroulède, ex-président de la ligue patriotique française, le gouvernement de la ville a proposé la santé des délégués. Des discours ont été prononcés et des toasts proposés à l'amitié de la France et de la Russie.

CRISE MINISTERIELLE

Lima, 21 - Le ministre d'Acaciencia a résigné et sa démission a été acceptée. On dit que le cabinet entier a aussi résigné.

LE "CITY OF MONTREAL"

Meenstown, 21. - Le steamer de la ligne Cunard, le Sarnia, parti de New-York, le 13, est arrivé ici aujourd'hui, en route pour Liverpool. Il dit qu'il n'a vu aucune trace du steamer incendié le City of Montreal.

LA RÉCOLTE

Chicago, 21. - La Farmers Review dit qu'il n'y a pas eu de changements notables dans la récolte du maïs dans divers états. Les terres trop desséchées n'ont pu bénéficier des dernières pluies; mais les terres basses dernièrement humides, les champs récemment semés en ont quelque peu bénéficié. Cependant le nombre d'acres dans ce cas n'est pas assez considérable pour faire effet sur l'état général de la récolte.

Dans le Dakota seul on rapporte qu'elle sera au-dessus de la moyenne. Les dernières pluies ont fait beaucoup de bien aux pâturages.

PIÈRE JAUNE

Key West, 21. - Il y a eu aujourd'hui un nouveau cas et un décès. Le nombre total jusqu'à présent a été de 251. Sur ce nombre 40 ont été guéris, 160 sont morts et 53 sont encore malades.

REPRISE D'AFFAIRES

San Francisco, 21. - Les directeurs de l'échange aux produits ont annoncé la réouverture de l'échange officiellement pour demain. Les nouveaux règlements approuvés par les directeurs, seront mis en vigueur aussi demain.

INCENDIE

Springfield, Ohio, 21. - Le village de Degraff ayant une population de 1200 personnes a été presque entièrement incendié hier soir et surtout le quartier d'affaires.

PERTE D'UN STEAMER

Philadelphie, 21. - Le steamer anglais Madrid parti de ce port le 25 mai par Londres est Bull-River et il devait prendre une cargaison de phosphate est rapporté perdu avec tout le monde du bord, 25 hommes d'équipage. On l'a vu le 16 juin pour la dernière fois. Le steamer et la cargaison étaient évalués à \$150,000.

PERTES D'ANIMAUX

Londres, 20 - Le steamer anglais Nar-tello qui est arrivé de New-York aujourd'hui a perdu 50 animaux de sa cargaison durant la traversée.

COURSE

Dublin, 20 - Dans la course de quatre milles qui a eu lieu ici aujourd'hui Connell a battu Carter par 15 verges.

SEMAINE FINANCIÈRE

Londres, 21 - La demande d'argent a été plus accentuée cette semaine. La demande américaine pour de l'or s'est portée sur Paris où il est à meilleur marché.

La demande probable pour l'avenir est disséminée chaque jour. Aujourd'hui l'argent était abondant, 1 p. c. L'escompte pour trois mois était ferme à 2 1/2 et 3/4. A la bourse, les valeurs étrangères sont restées presque stationnaires.

Pour les actions de chemins de fer américains, il y eu d'abord bonne apparence et fermé au commencement de la semaine. Il y eut ensuite une réaction.

Paris, 21 - Bourse facile et voici un état des fluctuations en hausse: Trois pour cent 22 centimes, Crédit-Foncier, 33 1/2 centimes; Canal de Suez, 31 1/2 centimes. Pas de changements pour les nouvelles émissions de débiteurs du Canal de Panama.

Berlin, 21 - Les prix ont peu changé à la bourse la semaine dernière, bien que les capitalistes se montrassent très prêts à être actifs.

Chronique Gaspésienne

LES DRAMES DE LA MER

Est-il bien des désastres maritimes comparables à celui-ci? Peut-on se faire une idée de l'horreur de cet événement néfaste par le simple récit d'une pauvre femme dont les souvenirs remontent à la sixième année de son existence? Les vœux de l'endroit se souviennent également, et depuis ce qui a déjà été écrit sur le sujet, j'ai recueilli quelques autres renseignements.

Il me paraissait d'abord que le nombre des survivants était fort restreint. Mais on m'affirme qu'on en embarqua au-delà de 300 sur des goélettes pour Pictou. M. Fontana même, précise le nombre de 328. Ce dernier, qui était un de ceux qui se sont occupés activement du sort de tous ces pauvres naufragés, prétend qu'il y avait à bord bien au-delà de 600 passagers. Tous les survivants qui, pour le plus grand nombre étaient plus ou moins atteints de cette maladie que les anglais appellent ship fever avaient été logés dans un grand magasin alors inoccupé et appartenant à feu M. Borne. Ce magasin se trouvait sur l'île-aux-Chèvres.

On appelle ainsi un îlot d'environ un demi-mille de long, situé dans la lagune du Havre-aux-Maisons. Ses naufragés re-

cueillis à la Grosse-Île furent embarqués sur trois petites goélettes et débarqués sur la dune vis-à-vis le havre d'où ils furent transportés dans des chaudières sur l'île-aux-Chèvres. Tout ce monde n'avait pour ainsi dire que les hardes qui les recouvraient. On faisait pour les malades des lits et oreillers improvisés avec des herbes marines sèches ramassées autour de l'île.

M. Giovanni Fontana, italien de naissance, mais établi sur les îles de la Magdeleine depuis cinquante ans et aujourd'hui agent du propriétaire Capt. Isaac T. Coffin domicilié à Boulogne-sur-Mer en France, avait alors un établissement de commerce sur les huiles et le poisson au Havre-aux-Maisons. Je crois plutôt, me dit-il, que le Miradée fait côte avant 1846. Ce devait être en 1841 ou 42. Dans ce temps-là il n'y avait aucune loi sur les îles. Il n'y avait pas encore d'office de douane.

Les habitations étaient clair-semées. Aussitôt que nous eûmes la nouvelle du naufrage je me transportai avec d'autres personnes sur le théâtre du désastre afin de porter secours. Je parcourus toute la distance entre la Grosse-Île et la Pointe de l'Est.

Un grand nombre de cadavres étaient dissimulés ici et là sur tout le parcours de la dune. Je crois bien que nous en avons enterré près de deux cents dans le sable. Il y avait de place en place sur le pont de la dune de petites étangs gelés à demi. Quelques-uns des naufragés en passant sur la glace qu'ils croyaient encore solide enfonçaient au travers, et épuisés qu'ils étaient par la maladie et la fatigue, le froid les saisissait et ils mouraient là ou noyés ou emprisonnés dans la glace. J'ai remarqué entre autres deux jeunes femmes d'une beauté remarquable enfouies jusqu'à la ceinture dans l'un de ces étangs et retenues debout par la glace. Elles se tenaient entrelacées par les bras et penchées légèrement l'une sur l'autre. Elles étaient mortes sans doute; mais leur touchante figure avait conservé dans la mort l'expression d'une douloureuse résignation. Par leurs habits et les bagues qui brillaient à leurs doigts elles paraissaient appartenir à une classe aisée.

La plupart de ceux qui purent atteindre la Grosse-Île sans succomber aux fatigues d'un trajet aussi long dans une saison encore rigoureuse dans ces parages eurent la vie sauve. Quelques-uns moururent dans la maison de l'île aux Chèvres transformé en hôpital. J'ai moi-même déposé dans une fosse commune sur l'île même le père, la mère et deux enfants. Il fallait avoir un cœur de pierre pour ne pas se sentir ému à la vue de tant d'infortunés. Des petits enfants dont les parents avaient disparu dans cette grande hécatombe erraient affamés ici et là appelant leurs pères ou mères avec des sanglots déchirants et ramassant pour apaiser leur faim de hideux débris de poisson jonchant le rivage. Je dois reconnaître cependant que la petite population de l'endroit en général s'est beaucoup prodiguée pour secourir dans la mesure de leurs capacités tous ces malheureux naufragés. Ces derniers paraissaient terriblement montés contre le capitaine. Dans un cas, entre autres, un grand gaillard qui s'en allait à Toronto rencontra le capitaine dans mon magasin.

A sa vue il marcha vers lui la fureur dans les yeux, et lui mettant le poing sous le nez en l'appliquant fortement, il lui dit: infâme meurtrier, vous êtes responsable de la mort de tant de monde. Si je ne me retenais pas je vous assommerais comme un animal. Il lui dit encore d'autres injures. Le capitaine était blanc comme un drap et n'a ni bégayé ni parlé. Je suis sûr que s'il eût fait mine de se défendre, l'autre l'aurait tué comme il le désirait. Une autre fois dans le magasin de l'île aux Chèvres, le prêtre missionnaire était penché vers un des grabats d'herbes sèches recueillant la dernière confession d'un moribond.

Entre une bande de matelots qui commençaient à ricaner et à se moquer de cette scène d'un prêtre de notre sainte religion prodiguant à un infortuné mourant les suprêmes consolations de l'église. Aussitôt d'un mouvement spontané, voilà que tous les hommes malades qui ont la force de se remuer se lèvent furieux et font faire un mauvais parti à ces misérables.

Ceux-ci se sauvaient à toutes jambes. Bien leur en prit, car il y avait là des Irlandais qui tout malades qu'ils étaient pouvaient faire passer un mauvais quart d'heure à leurs insulteurs.

Ainsi parla M. Fontana en ajoutant qu'il fallait avoir été témoin de ces scènes lugubres pour s'en faire une idée juste.

Voilà les principaux épisodes qui composent l'un des drames les plus émouvants qui se soient accomplis dans nos fastes maritimes. Nous ne constatons pas ici une lutte acharnée contre la mer en fureur qui va mettre le navire en pièces et emporter dans l'abîme un équipage presque entier, comme il sera raconté dans un chapitre suivant, mais les conséquences de l'échouement volontaire sur une côte inhospitalière, à plusieurs milles de toute habitation, d'un navire chargé d'au-delà de 600 passagers dont un grand nombre malades, ont été terribles. Sans compter cette turberie à bord par la chute occasionnée par le défaut du maître du bâtiment qui devait rester à bord pour surveiller le débarquement, le désastre se continue encore pour un grand nombre de ceux qui ont gagné terre. Véritable chemin du Calvaire pour ces malheureux, cette dune comme une longue distance au sortir de l'hiver dans la désolation la plus complète a été le tombeau de ceux dont les forces étaient rendues à bout.

Depuis cette époque bien d'autres navires désorientés par le brouillard et les vents contraires sont venus aborder aux côtes sablonneuses de la Pointe de l'Est où avec le temps ils ont été démolis par l'action incessante de la mer. Partout sur la dune depuis cette Pointe jusqu'à la Grosse-Île l'on peut rencontrer encore des carcasses et épaves de navires naufragés qui paraissent remonter à une époque reculée.

Il arrive même quelques fois que ces carcasses après être demeurées un certain nombre d'années enfouies à plusieurs pieds dans le sable, à la suite d'une grosse tempête d'équinoxe, reparaissent entièrement au jour.

PISCATOR.

POMMES

On a commencé à expédier des pommes nouvelles à Montréal. Elles se vendent \$3.00 et \$4.00 le baril.

GET ESPACK EST RESERVE PAR OCT. LEMIEUX & CIE.

Piano à vendre par Oct. Lemieux & Cie. Un magnifique piano carré de New-York de 7 1/2 Octave boite richement sculptée, presque neuf, ayant coûté \$350.00 à vendre à bon marché. S'adresser à notre localité 250 rue et faubourg St-Jean Québec.

6fs. J & E.

DEPART

TROIS DES MEMBRES

—DU—

SYNDICAT DE QUEBEC

SONT PARTIS POUR

TORONTO

Pour aller faire l'acquisition d'un magnifique (JOB)

de marchandises.

Un agent d'une des principales manufactures de TORONTO, est venu nous offrir ce JOB en particulier, c'est pour la raison que trois des MEMBRES se sont empressés d'y aller.

La GRANDE vente de ces marchandises qui seront vendus à moitié prix AURA LIEU dans le courant de la semaine prochaine.

A vous tous Mesdames et Messieurs de profiter du BON MARCHE.

SYNDICAT DE QUEBEC

207, Rue St-Joseph.

VIS-A-VIS LE COUVENT

St-Roch.

Exposition Provinciale A QUEBEC

—DU—

Ce qui suit a paru dans notre dernière édition de samedi

PAS SERIEUX !

Nous ne prendrons pas au sérieux l'accusation portée par certains journaux, des bleus surtout, contre l'honorable M. Laurier, chef de l'opposition fédérale.

Ce n'est pas de cette fois-ci que l'on fera croire à la trahison de M. Laurier envers sa nationalité ; ce ne sont pas les mots : seulement canadiens, arrêtés au vol de l'improvisation par des esprits prévenus, qui détruiront la réputation politique d'un homme dont le Canada français a lieu de s'enorgueillir, et dont il connaît l'attachement sincère à ceux de sa race.

Ce ne sont pas surtout ceux-là qui appuient de toute leur influence ou de toute leur servilité la politique de Sir John A. Macdonald, dont l'objet a toujours été l'unité législative du Canada et l'honnêteté de son peuple, qui ont bien le droit de se scandaliser aujourd'hui de deux mots que l'on se plaît à mal entendre.

Il faut au moins respecter en M. Laurier un homme de quelque bon sens. Et nous persuaderait-on qu'à l'heure où l'on se groupait auprès de lui pour le féliciter d'avoir porté sa nationalité à la tête de l'un des grands partis du Dominion, il eût été assez mallable pour dire : "Oui, gloire à nous ! Cette nationalité canadienne-française, nous l'avons conservée distincte et intacte depuis un siècle ; voici qu'elle va, au milieu d'une demi douzaine de provinces peuplées de race étrangère et au choix de ces mêmes provinces, commander à l'un des partis politiques qui pourra diriger un jour le Dominion entier ; mais c'est le moment venu pour elle de s'effacer. Il ne lui suffira plus de marcher de conserve avec les autres qui l'honorent aujourd'hui dans ma personne ; il lui faudra disparaître, ainsi que l'a toujours désiré le chef que nous combattons, disparaître dans le peuple homologue."

N'est-ce pas là heureusement donner dans les principes d'un homme d'état ? Ne faut-il pas écarter outrageusement la naïveté des gens pour leur demander d'accueillir le bruit d'un renoncement si intempestif ? Nous demandons pour nous un meilleur informé.

Négligence criminelle

Le jury vient de donner son verdict sur les causes de la catastrophe de Chatsworth. La compagnie a été trouvée coupable de négligence criminelle en ne faisant pas éteindre le feu de forêt auprès de la voie.

Jusqu'à présent le nombre des morts vérifiées est de 79. On ne peut être trop sévère envers ces compagnies ; l'inconvenant plutôt, c'est qu'on ne peut pas l'être assez. Car si une personne par sa négligence criminelle causait la mort de quelqu'un, nous savons bien ce que la loi lui réserve ; mais quand c'est une association de personnes dont la négligence en tue des centaines, nous n'avons guère que des doléances.

CORRESPONDANCES

Monsieur le Rédacteur,

Beaucoup de plaintes ont déjà été formulées au sujet de l'éclairage de la ville au moyen de l'électricité, mode d'éclairage qui, paraît-il, n'a pas encore donné en nos endroits la satisfaction qu'on avait droit d'en attendre. On constate néanmoins avec plaisir que M. le Gérant de la compagnie fait tout en son pouvoir pour remédier aux fautes sur lesquelles on attire son attention, et qu'il y parvient effectivement. Ma lettre n'a donc point pour but une critique chicanesque de ce qui est fait ; je veux seulement signaler aux autorités un fait qui, dans le trouble causé par la multitude des demandes, a jusqu'à présent pu échapper à leur observation. Je veux parler de cette partie de la rue Champlain comprise entre les Nos 657 et 718, et celle encore depuis 758 jusqu'à 930 qui, sous le système actuel, se trouvent plongées dans des ténèbres qui pourraient réveiller avec le fond de la conscience d'un pendard. Or, s'il est un endroit de la ville qui doit être éclairé, c'est assurément la rue Champlain, fréquentée qu'elle est par un grand nombre d'étrangers de toutes nationalités dont les intentions parfois ne sont pas des plus pacifiques.

Au temps où la Compagnie du Gaz (que Dieu en bénisse les actionnaires !) était chargée d'ornez nos rues de ses gracieux fanoux, on y voyait toujours clair un peu partout. Dans les endroits, par exemple, que je viens d'indiquer, il y avait quelques verbeux qui on pouvait au moins, avec un peu de bonne volonté, apercevoir de distance en distance. Ils n'étaient pas toujours allumés, ces verbeux, quoique probablement le compteur marquaît toujours ; mais enfin, ils étaient quelquefois, et quand ils ne l'étaient pas, on pouvait encore se consolider en comptant sur l'arrivée prochaine d'un rayon de lune.

On sait que le contrat de l'éclairage de Québec était partagé entre la luno et la Compagnie du Gaz ; qu'avait-on besoin de plus pour intimider les mécréants et tempérer les ardeurs belliqueuses de ceux d'entre eux qui se sentent moins de force pour les contenter... quand il fait nuit !... Mais à présent, sous le régime de la lumière électrique, ce n'est plus la même chose.

On n'y voit plus dans la rue Champlain. — Que l'on dise que la Terrasse, la Grande-Allée, la rue St-Jean sont mieux éclairées à l'électricité qu'au gaz, nul le conteste ; mais il n'en est pas moins vrai que la rue Champlain, elle, est dans l'obscurité. Si l'on ajoute que les trottoirs y sont dans un état vraiment pi-

table et dangereux, on concevra que les contribuables de cette rue ont raison de s'alarmer.

UN RESIDENT. Québec 20 août 1887.

M. le Rédacteur, Je vois ce matin que le reporter saluiste de cette ville fait encore des siennes.

Il me trouve idiot ; c'est un comble. Je lui pardonne, c'est sa philanthropie bien connue qui l'égare. Mais il a écrit ceci de moi : "Il admet qu'il y a eu assaut, que tous les jours des femmes sont exposées à être assommées et il pousse l'impudence jusqu'à écrire que cela est bien fait."

Et c'est un mensonge, M. le Rédacteur. Je n'ai jamais dit que cela fut bien fait, puisque je réclame au contraire toutes les mesures possibles de précaution afin que semblables assauts ne se renouvellent pas avec le charivari qui en est la cause.

UN AMI DE LA PAIX.

Honorable Gerin Lajoie

L'hon. conseiller législatif M. Gerin est mort avant-hier à l'âge de 43 ans. M. Gerin a succombé à une attaque de paralysie. Le défunt était né à Yamachiche et avait fait ses études au collège de Nicolet. En 1861, il publia un pamphlet historique intitulé : "L'histoire de la Gazette de Québec." Il a collaboré au Journal de Québec au Canada et à la Minerve. Il a été élu en 1871 membre de l'Assemblée législative de Québec. Après avoir été député en 1868 dans le comté, de St Maurice, il a été nommé en 1882 membre du Conseil législatif pour la division de Kennebec.

Succès étonnant

C'est le devoir de tous ceux qui ont employé le Sirop Allemand de Bosche de faire connaître à leurs amis ses qualités étonnantes dans la guérison de la consommation, des froids sévères, du croup, de l'asthme, de la pneumonie et en fait de toutes les maladies de la gorge et des poumons. Personne ne peut l'employer sans en employer un soulagement immédiat. Trois doses guérissent tous les cas et nous considérons le devoir de tous les pharmaciens, de le recommander au pauvre consommateur mourant. Qu'ils essaient au moins une bouteille, car 80,000 douzaines de bouteilles ont été vendues l'an dernier et pas un traitement qui n'ait pas réussi. Une médecine comme le Sirop Allemand ne peut être trop connue. Demandez-le à votre pharmacien. Bouteille d'échantillon à l'essai, vendue à 10 cents. Grandeur régulière 75 cents. Vendues par tous les pharmaciens et marchands des États-Unis et du Canada.

NOUVELLES GENERALES

TREMBLEMENTS DE TERRE

Une légère secousse de tremblement de terre a été ressentie pendant la nuit de lundi à mardi, dans le Tennessee, le Missouri, l'Illinois et l'Indiana. A Nashville (Tennessee) la secousse a été ressentie d'une façon très perceptible à minuit 37 minutes. Les vibrations semblaient se diriger du sud au nord. Au poste central de police de Nashville, plusieurs menus objets se trouvant sur le bureau ont vacillé et, dans la partie est de la ville, les hommes d'un poste de pompes à incendie ont été réveillés en sursaut. Le tremblement de terre s'est fait sentir à peu près de la même façon à Saint-Louis, où la plupart des habitants, principalement dans le quartier ouest de la ville, ont été réveillés. On évalue la durée des vibrations à cinq ou huit secondes. Les secousses ont été aussi ressenties, à peu près avec la même intensité, à Jacksonville, Centralia et Jonesbow (Illinois) et à Evansville (Indiana). A Jacksonville, le tremblement de terre a été accompagné d'un bruit sourd et prolongé.

D'autre part les dernières correspondances de l'Amérique du sud nous apprennent des renseignements complémentaires sur le tremblement de terre que nous avons signalé, le 30 juin dernier, une dépeche de Guayaquil (Équateur). Vers 6 heures et demie du matin, un effroyable secousse de tremblement de terre, accompagnée d'un épouvantable bruit souterrain, a jeté la consternation dans Guayaquil. La plupart des habitants se sont sauvés dans les rues et les places publiques, beaucoup n'ayant même pas pris le temps de changer leurs vêtements de nuit. La plupart des édifices publics, nombre d'églises et beaucoup de maisons particulières ont été plus ou moins endommagés. Cette première secousse a été suivie de plusieurs autres, moins violentes, il est vrai, mais qui ont entretenu, pendant plusieurs jours, l'effroi et la terreur auxquels les habitants étaient en proie. Ces tremblements de terre se sont fait sentir avec la même intensité dans la plupart des villes de l'Équateur et ont causé partout le même effroi, quoique, en somme, on ne signale que fort peu d'accidents de personnes. Plusieurs jours après les secousses, il est tombé des cendres, de la lave et d'autres matières volcaniques sur différents points du pays.

Enfin, les correspondances du Chili annoncent que de nombreuses et violentes secousses de tremblement de terre ont été ressenties pendant tout le mois d'avril dernier dans toute le nord du pays.

MM. Beauchemin & fils, ont pris une saisie avant jugement entre les mains de la Banque de Montréal, pour tout argent par elle détenu pour le compte de Charles Pagé, faussaire, pour se rembourser du montant de \$1,900 de déficit, lorsque Pagé était leur teneur de livre.

MORT SUITE

Antoine Décarie, âgé de 73 ans, a été trouvé mort dans son lit, ce matin, à Montréal. Le défunt laisse une famille.

LA CALVITIE

Un médecin de New-York vient de prouver, dans un volume de 600 pages, que l'homme de l'avenir, l'homme idéal, l'homme arrivé à l'état de perfection

n'aurait plus un cheveu sur la tête. Il appuie sa théorie sur de nombreux exemples, et il soutient que l'intelligence est en raison directe du degré de calvitie : on ne saurait être un génie tant qu'on a un cheveu sur la tête. Allons, tant mieux !

MARIÉE DEVANT LE CERCUEIL DE SA MÈRE

Avant de rendre le dernier soupir, Mme O. C. Williams, cette pauvre garde-malade d'Elmira (New-York) qui a été brûlée vive l'autre jour par suite de l'explosion d'une bouilloire d'alcool qu'elle faisait chauffer, a exprimé le désir que sa fille unique, Belle, âgée de dix-huit ans, épousât son fiancé le jour même de l'enterrement. La jeune fille s'est conformée au dernier désir de sa mère et le mariage a eu lieu dans la chambre mortuaire, Bello et son fiancé se tenant de chaque côté du cercueil de la défunte.

TORTUE PESANT 1,400 LBS

Une tortue gigantesque a été apportée à Portland, Me., le 4 courant, par une couple de pêcheurs à ligne dormante. On aperçut la tortue à 10 milles de la côte, d'abord on la prit pour un phoque. Les pêcheurs s'en approchèrent avec leur chaloupe, et se servirent du harpon qui traversa ses palettes. Dans le combat la chaloupe faillit renverser. Les hommes réussirent à placer un filet coulant plus bas que ses palettes, et en la manœuvrant pour guider ses mouvements parvinrent à se faire remorquer au port. Le poids de la tortue est un peu au-dessus de 1,400 lbs, et sa longueur est de 8 1/2 pieds. Les savants disent que l'animal est d'une rare espèce, et est différent de la tortue de mer ordinaire. Les pêcheurs ont refusé, un offre de \$30 d'une personne qui tient un restaurant, et vont se rendre à Old Orchard pour exhiber cette gigantesque tortue.

HISTOIRE DE DUEL

Miss Mary Childress, une jeune et jolie institutrice, demeure à Trenton (Georgia), il y a trois semaines environ, elle apprit qu'un jeune homme nommé John Mongors avait fait circuler des histoires malveillantes sur son compte. S'étant armée d'un fusil de chasse, la belle institutrice est montée à cheval, est allée trouver son calomniateur demeurant à quinze milles de distance et l'a obligé, sous peine de mort, à rétracter ce qu'il avait dit sur elle. Cela fait, la jeune fille a envoyé une communication à un journal de la région, traitant Mongors d'infâme coquin et de calomniateur et disant que les parents du jeune homme étaient descendus des anciens pécheurs ou l'on administrait jadis la peine du fouet dans la Caroline du Sud. Aussitôt après avoir eu connaissance de la publication de cette communication, Mongors a envoyé une provocation en duel à miss Childress, et celle-ci est allée bravement au rendez-vous, mais le jeune homme n'y est pas arrivé à temps.

CURIEUSE PÉTITION

Une Parisienne, Mme de Valsayre, a envoyé une pétition au gouvernement afin d'obtenir pour les femmes le droit de remplacer les jupons par des vêtements d'homme. Les raisons qu'elle donne sont que les jupes causent de nombreux accidents et que les pantalons sont aussi décents, plus sains et beaucoup moins chers. Le seul point dont ne parle pas Mme de Valsayre est que le pantalon ne souffre pas, comme les jupons, de toupures et de garnitures. Il faudrait mieux pour une femme qu'elle ait l'autorisation de porter des culottes que d'avoir le droit de suffrage ou un diplôme de l'Université.

FAITS INTERESSANTS

L'actuaire du gouvernement Elliott estime que la population des États-Unis, au 30 juin dernier, était 59,893,000 soit 1,483,000 de plus qu'en 30 juin 1886.

Les États-Unis paient annuellement pour des cigares et cigaretttes \$186,500,000 et \$20,000,000 pour du tabac à fumer. En ajoutant à ceci le prix du tabac à chiquer qui monte à \$50,000,000, le compte complet pour le tabac durant l'année est de \$256,500,000.

Un journal de Rio Janeiro annonce que sur une grande ferme de chambre on a enseigné à vingt singes à couper le chanvre et le préparer pour le marché. On ajoute que ces animaux sont préférables aux nègres, parce qu'ils travaillent beaucoup plus vite et le coût de leur nourriture est une bagatelle.

Une dame qui était en villégiature à Petoskey, Mich., a mis l'autre soir du phosphore sur un oignon qu'elle avait au grand orteil et se coucha. Dans la nuit son mari aperçut l'oignon brillant, et pensant que c'était un monche à feu il prend un tire-bottes et frappe dessus. Elle lui parle jamais maintenant sans lui donner un coup de béquille, bâton qu'elle a été obligée de porter de puis.

Le sultan de Johore, possède un palais étonnant près de Singapore. Ses richesses et sa beauté rivalisent avec les histoires de splendeur qu'on lit dans mille et une nuit ; il est prêt à montrer ses merveilles aux nombreux étrangers qui abordent sur ces parages. Les vivres qu'il offre à ses hôtes au repas sont servis dans des plats d'or, ce service de table coûte \$700,000. Les ornements qu'il porte sont estimés à \$500,000 ; son épée qui lui a été donnée par la Reine Victoria coûte la jolie somme de \$50,000.

NOUVELLES DU JOUR

A nos abonnés

Nos abonnés en dehors de la ville sont priés de consulter l'échéance de leur abonnement sur la petite bande d'adresse de notre journal et de vouloir régler au plus tôt s'ils sont retardataires. Autrement ils devront payer \$4 au lieu de \$3 par année.

L'ADMINISTRATION.

N. B. — L'échéance mentionnée sur l'adresse équivaut à un reçu de paiement.

Personnel

M. Brackett artiste est en cette ville.

M. Johnson, éditeur du Citizen, Ottawa est arrivé hier à Québec.

Hon. John Carling, ministre de l'agriculture était hier en cette ville et est parti cette après-midi pour Ottawa.

M. John Lowe, du département de l'Agriculture était ici hier, et est reparti pour Ottawa aujourd'hui.

M. le Dr McEachran de Montréal, inspecteur de la quarantaine des bestiaux a visité ce matin la quarantaine de Lévis.

Pour la Malbaie

Les voyages extra qui se font tous les dimanches à la Malbaie à bord du vapeur St Laurent sont graduellement estimés du public. En effet, fût-il jamais plus jolies promenades ? Le bateau quitte le quai à une heure, et les excursionnistes jouissent tout le long du voyage du plus beau panorama que seules les paroisses du bas du fleuve peuvent offrir à leurs yeux.

D'ailleurs, c'est le temps d'en profiter, car demain est le dernier voyage de ce genre. Que tous ceux donc qui veulent faire demain un voyage des plus beaux et des plus amusants s'empressent de se rendre à 1 heure, au quai St. André. Le prix du passage aller et retour n'est que de \$2,00.

Le bateau est de retour très à bonne heure lundi matin.

Soirée gymnastique

Demain soir, aura lieu sur la place St. Pierre, St. Suvver, une soirée gymnastique donnée par les amateurs canadiens. Le prix d'admission n'est seulement que 10 cents.

Excursion

Plus de 600 passagers sont partis cette après-midi à 2 1/2 hrs., à bord du vapeur Canada en destination de Montréal.

Tournoi de croquet

Ce tournoi est enfin terminé. Les deux heureux gagnants sont MM. Giguac et Patry.

Le premier a remporté la montre d'or et le second une horloge en argent. Cette joute si intéressante s'est terminée hier soir au milieu des applaudissements enthousiastes, et suivie de deux discours prononcés par MM. Nap. Parent avocat, président du club, et M. le Dr Fiset.

Emigrants

Plus de 600 immigrants sont débarqués ce matin au Grand-Tronc. Ces personnes étaient des passagers à bord du "Parisian".

Manufactures

Un petit ralentissement se fait sentir chez nos manufacturiers de chaussures de cette ville. Ceci est probablement passé que les commis-voyageurs sont à prendre les commandes, et que les établissements travaillent aux échantillons.

Egares

Neuf moutons sont sortis de l'enclos du marché du palais ce matin. Les personnes qui les ramèneront au même endroit, ou au No. 13 rue de l'ancien Chantier, chez M. Théophile Simard le propriétaire recevront paiement.

A propos de soirées

Les soirées dramatiques sont à l'ordre du jour. Les paroisses de St Michel, de St Thomas, du Château-Richer, de Charlesbourg et de St Pétronille en bénéficieront. Nous ne saurions trop engager nos lecteurs qui désirent prendre un peu de récréation à assister à ces représentations dont les recettes sont destinées à promouvoir des œuvres très louables et très charitables.

Cour du Recorder

Une fille accusée d'ivresse sur la rue St. Joachim, a été acquittée.

Un journalier, ivre sur la rue Saint Augustin, a été acquitté.

Une femme pour une même offense, a été acquittée, à condition qu'elle quitte la ville immédiatement.

Un charretier, trouvé ivre sur le marché Finlay, a été condamné à \$1 et les frais.

Ecorce de pruche

Les tanneurs de cette ville sont à faire leurs provisions d'écorce de pruches. Il est à souhaiter que cette année ils seront plus prudents que l'année dernière, et qu'au lieu de cet ingrédient nécessaire au cuir, ne sera pas aussi rare pour eux.

Du lac St-Jean

M. Zoticque Garneau, commis-voyageur de la maison Garneau fils et Cie, arrive du lac St-Jean par le chemin de fer.

C'est le premier voyageur de commerce qui ait profité de la ligne nouvelle, dans l'exercice de ses fonctions. Le commerce dorénavant va connaître cette voie qui est appelée à transformer toute la région du lac St-Jean.

M. Garneau est parti de la Pointe-aux-Trembles mercredi matin. Deux ou trois heures de voiture l'ont conduit au terminus actuel, douze mille de distance. Et de là le "cheval de fer" l'a emporté à Québec.

M. Garneau a fait à la Pointe-Bleue, à St-Louis, etc., des ventes de marchandises à être expédiées par le chemin de fer.

Le pont de la rivière Chaudière

L'entreprise du pont en fer dont le gouvernement local a ordonné la construction sur la rivière Chaudière, dans le comté de Lévis, a été adjugée à M. A. Charlebois.

Le contrat a été signé hier après-midi. Les travaux devront être terminés à l'automne.

Cadeau

Les hommes de la batterie No. 1 d'artillerie de garnison de Lévis ont présenté jeudi soir un joli plateau en argent au lieutenant Adélaïde Turgeon, à l'occasion de son récent mariage.

Profession religieuse

Hier matin, après la messe, dans l'église du Bon Pasteur de cette ville, les Sœurs Marie de Sainte-Louise, Marie de Saint-Sébastien, Marie de Sainte-Constante et Marie de Saint-Zéphirin, novices de la Congrégation des Servantes du Cœur Immaculé de Marie, ont prononcé leurs premiers vœux de religion en présence de Mgr C. E. Légaré, V. G., P. A., accompagné de MM. les abbés H. R. Casgrain, et L. E. Barry, du diocèse des Trois-Rivières.

Le R. P. Côté, S. J., oncle de l'une des nouvelles professes, a fait le sermon de circonstance.

Raison sociale

Dissolution. — Lefrançois & Thiboutot, marchands d'instrument aratoires, Québec.

Nouvelle maison. — J. G. Lefrançois, marchand d'instruments aratoires,

Escalier en fer

La maison Carrier Lamé & Cie, de Lévis, a été chargée de construire un escalier en fer dans la tour centrale du Palais législatif. Cet escalier aura environ 250 marches.

Bénédiction des cloches à Saint-Elzéar

Le 14 août dernier, une magnifique cérémonie a eu lieu à St. Elzéar, Beauce. Il s'agissait de la bénédiction de 3 magnifiques cloches pesant 3,300 livres, dont les cultivateurs de cette paroisse viennent de faire l'acquisition pour leur église.

Le temps était superbe et très propre à rehausser l'éclat de la fête.

Un grand nombre d'étrangers des paroisses environnantes étaient venus à ces paroisses de St. Elzéar pour assister à la solennité.

Son Eminence le Cardinal Taschereau présida la cérémonie.

La grande messe commença à 9 1/2 heures, c'est M. l'abbé Ls. Sanfaçon qui a fait le sermon de circonstance. Voici les noms des parrains et marraines :

M. Es. Miville Dechêne, maréchal et Mde J. Bilodeau ; Jean Jalbert et Mad. Rom. Beaudoin, M. Michel Bolduc et Mad. Mag. Routhier, M. J. Bte Nadeau et Mde Vve J. Bte Lefebvre, M. Jean Sylvain (père) et Mad. Vve Jos. Allaire, M. Ferdinand Lamontagne et Mad. Vve Jos. Gouge, M. Abraham Vachon et Mad. Thos. Lessard, M. Alex. Pigout et Mad. J. Berthiaume, M. J. B. Lacroix et Mlle Cath. Blais, M. Cyrille Lessard, et Mde Michel Gagné, M. Marcel Blais et Mad. Frank Carrier, M. Etienne Perreault et Mde. Frs. Blais, M. J. Bte. Blais et Mlle Sophie Lessard, M. Jean Sylvain, fils, et Mde Auguste Gouge, M. Jean Doyon et Mde Frs. Guay, M. Honoré Bélanger et Mde Théophile Turcot.

La Bénédiction eut lieu immédiatement après la messe, de là les parrains et marraines sont allés prendre le dîner à la Sacristie avec S. n. Eminence. Aussitôt que les cloches furent installées, il y eut salut avec bénédiction du St-Sacrement.

La recette a été de \$500.

Bouane

Le montant des droits perçus à la douane le 19 août est de \$1,866.15

Maritimes

Le Parisien hier, W. H. Smith est arrivé ce matin à 4 h. de Liverpool avec 143 passagers de chambre 118 intermédiaires et 609 de pont.

Le Vancouver, de la ligne Dominion est arrivé à Moville hier matin.

Le steamer Dominion capt Wall est parti hier pour Montréal.

Le steamer Ontario, capt Couch parti de Québec le 5 du courant est arrivé à Anonmouth mercredi avec sa cargaison qui se composait de 311 têtes de bétail.

Le steamer Sarnia capt Jos. Gibson est parti hier à 10 a. m. pour Liverpool.

Le Miranich, capt Baquet est parti pour Montréal.

Le steamer Avlona capt Fair est arrivé de Montréal hier matin et a continué pour Londres.

Le steamer Chouly est sorti hier du dock Davie et est parti immédiatement pour Sydney afin de prendre une cargaison pour Montréal.

Le steamer Caouma capt. McDonald est arrivé hier de Montréal et a continué pour Sydney.

La barquette Eva Lynch, capt. Corming est partie pour la mer sous voile hier.

Le steamer Grotlands, capt. Dehise, a quitté Sydney jeudi, en destination de Québec et Montréal.

Le steamer Gasbrook, capt. Schuldt, est arrivé de Montréal hier après-midi, et a continué pour Hambourg.

La barque India, est parti aujourd'hui en destination de Bristol.

Le remorqueur Anglesca, est arrivé hier de Montréal avec la barque Premier Mackenzie.

La barque Stanley, capt. Johnson, est arrivée dans notre port hier avec une cargaison de sucre, cette barque est partie aujourd'hui pour Montréal.

Le remorqueur Victor est entré dans le dock Davie pour être réparé.

La barque Peeres, après avoir déclaré sa cargaison, se rendra à l'Anse Ottawa pour charger.

Le navire St. Albans, est parti de Lévis le 15 août pour Québec.

Pensionnat de Bellevue

La rentrée des élèves du convent de Bellevue aura lieu le premier septembre. — 20, 25-29. — E. J.

Assemblée

Les membres de la Société Bienveillante de St-Roch en vertu de l'act. 23 des règlements de la société tiendront une assemblée générale mardi soir, le 23 août courant. Tous les membres sont priés d'y assister. Cette assemblée est convoquée dans le but d'amender l'act. 2 du dit règlement.

Par ordre J. P. GAGNON, Sec.-Arch. 36a. J. & B.

DECES

Le 18 courant, Madame Euphémie Boudreau, épouse de Ulric Tessier, fer. avocat.

Son service aura lieu lundi le 22 courant.

Le convoi partira de sa résidence No. 79 Esplanade, à neuf heures et trois quarts pour se rendre à la Basilique et de là au cimetière Belmont.

Le 18 courant, madame Euphémie Boudreau, épouse de Ulric Tessier, fer. avocat.

Son service aura lieu lundi le 22 courant.

Le convoi partira de sa résidence No 79 Esplanade, à neuf heures et trois quarts pour se rendre à la Basilique et de là au cimetière Belmont.

A VENDRE

Briques ! Briques !

MM. DUPUIS CIE., de St-Thomas de Montargis, désirent offrir au public qu'ils ont continuellement en vente un stock considérable de briques à des prix modérés. 15 juin 1887. 3e JE

HUILE NOIRE

Pour peindre les couvertures, cette huile ne demande aucune réparation ; elle empêche la mousse de se former sur les bords et préserve le bois.

HUILE OLEINE

Pour huiler les machines de tous genres, telles que moulins à battre et les machines pour l'agriculture et autres.

Huile de Charbon du Canada

Huile Kerosene des États-Unis

Lampes pour maisons et les églises dans les derniers points et nouvelles. Les plus grands assortiments.

A vendre à des

Depeches et nouvelles de nuit

DERNIERES DEPECHE

L'incendie du "City of Montreal"

Londres, 20.—Voici les détails que l'on connaît au sujet de l'incendie du vapeur "City of Montreal" : Quelque temps après que les passagers se fussent retirés dans leurs cabines, dans la nuit du 10 au 11, le vaisseau était alors au 43e degré de latitude Nord, ils furent réveillés par des cris : "Au feu ! au feu !" Il y eut un peu de confusion mais pas de panique ; les passagers passèrent leurs vêtements et se rendirent sur le pont. Déjà le feu avait fait de grands ravages et il était presque impossible de respirer à cause de la fumée.

Le feu avait pris naissance dans des balles de coton placées dans la cale, à l'avant du navire.

L'on dirigea neuf jets d'eau sur le coton enflammé et l'on mit le cap sur Terre-neuve qui se trouvait alors à 400 milles.

Le feu se propagea avec une rapidité effrayante ; bientôt les flammes parurent au-dessus du pont. A ce moment, il y eut une panique épouvantable. Les chaloupes furent mises à la mer et les passagers s'y jetèrent pêle-mêle. Ces chaloupes se dispersèrent bientôt et l'une d'elles disparut complètement. Il y avait à bord deux domestiques, deux matelots et sept passagers ; l'embarcation n'avait pas encore son nombre proportionnel d'hommes, mais ceux qui l'occupaient ne voulurent pas en admettre d'autres ; on considéra leur sort comme la juste punition de leur lâcheté.

Quelques temps après, l'on signala une barque et un vapeur qui, voyant les flammes du "City of Montreal" qui s'élevait à cent pieds dans les airs, venaient porter secours aux naufragés. Le vapeur était le "York City" ; il recueillit tous les passagers, moins ceux qui se trouvaient dans la chaloupe perdue.

Les gens du "City of Montreal" ont été traités avec tous les égards possibles ; ils ne peuvent faire assez d'éloges au capitaine et de l'équipage du "York City."

Voici les noms de ceux qui l'on croit perdus : Passagers : Samuel Kaufman, George Arnold, Samuel McKee, Renard, Stephen Tupper, Woolton, Simon Kowalsky et S. Kachumichi.

Equipage : H. Fraser, Charles Rowe, Wm Frammy, Patrick R. Hughes, Charles Smith et Thomas Wilkes.

Il n'y avait pas de passagers de première classe.

La cargaison était évaluée à environ \$350,000 et le vapeur même valait \$400,000. Il y avait 85 hommes d'équipage.

Pour l'Union Commerciale

New-York, 20 août.—Samedi prochain, le 27, il y aura en cette ville une grande assemblée en faveur de l'Union Commerciale. Les orateurs de la circonstance seront MM. Erasmus Winan, Benjamin Batterworth et Goldwin Smith.

Contestation abandonnée

Toronto, 20 août.—Hier était le dernier jour pour la production des "particularités", dans la contestation d'élection de l'hon. M. Edward Blake à West Durham. Les pétitionnaires, au lieu de faire cette production, ont produit un désistement en règle, dont il est fait mention dans l'avis au sujet de la contestation dans l'avis au sujet de la contestation. C'est la meilleure preuve que cette contestation n'était faite que pour la forme.

Yachtmen étrangers

Toronto, 20 août.—M. Norman, de la Fall Mill (Gardner), est au point de quitter Londres pour un voyage au nord du monde ; il visitera d'abord le Canada, M. Carr, M. P. pour Barrow-in-Furrows, est parti à bord du "Star of the Dominion" pour visiter le Dominion.

Payé

Toronto, 20 août.—On télégraphie de Londres au Globe que les £20,000 votés à la dernière session du Parlement canadien pour l'Institut Impérial ont été payés hier.

NOUVELLES DE WINNIPEG

Winnipeg, 20 août.—Le gouvernement local a décidé de ne rien faire pour le raccourcissement du chemin de fer de la Rivière Rouge avec les lignes de l'ouest avant que la ligne ait été terminée jusqu'à la frontière.

Un petit "newsboy" du nom de Wellie Bird a disparu depuis mardi. On craint qu'il ne se soit noyé. La dernière fois qu'on l'a vu, il jouait près de la rivière.

On attend demain une forte excursion de colons.

Nouvelles de la Cote du Pacifique

Vancouver, 20 août.—L'Abessinia est parti de Yokohama jeudi avec une cargaison d'un million et quart de livres de thé et 185 ballots de soie.

L'hon. J. H. Turner, ministre des finances, et l'hon. J. B. Humphrey ont été mis en nomination pour l'élection à la législature locale, pour remplir le siège rendu vacant par l'acceptation d'un portefeuille par M. Turner. Scrutin aujourd'hui.

Vancouver, 20 août.—Le Parthia est arrivé ce soir à 9 h. 30.

New Westminster, 20 août.—L'hon. J. H. Turner, ministre des finances de la province, a été réélu à Victoria.

Winnipeg, 20 août.—Une dépêche de Batte, Montana, nous apprend que le fils de la compagnie de télégraphe des Montagnes Rocheuses, qui se raccorde au système télégraphique du Pacifique à Médecine Hat, laquelle ligne fait une forte concurrence au télégraphe Western Union, ont été contents en divers endroits, et que des centaines de verges de fils ont été enlevés ; c'est évidemment le fait de malfaiteurs intéressés. La compagnie des Montagnes Rocheuses offre une récompense de 500 dollars pour l'arrestation et la condamnation des coupables.

Ligue Japonaise du Pacifique

New Westminster, 20 août.—Le Parthia nous apporte les nouvelles du Japon jusqu'à 6 courant.

Fort tremblement de terre le 22 juillet à 8 h. 40 du soir à Nagasaki Eligo, durant cinq secondes ; grand dommage aux magasins de porcelaine, plusieurs personnes blessées.

NOUVELLES

En ville

L'hon. M. Ross, ex-premier-ministre de la province est arrivé en cette ville hier soir, et est descendu au St Louis.

Plusieurs hauts dignitaires de l'ordre des Forestiers, Independent Order of Foresters, étaient en cette ville hier. Ces messieurs arrivaient de Montréal, où ces jours derniers il y a eu réunion de délégués des provinces d'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de Québec et des états du Michigan, du New-Jersey et autres de l'Union américaine. La province de la Nouvelle Ecosse était aussi fortement représentée.

Le chef de cette députation est M. le docteur Oronhyatska, non qui se traduit en français par les mots *Nuage Brulant*. Le docteur est le grand maître de son ordre au Canada. Iroquois de naissance, il a été chargé en 1860, de présenter une adresse de bienvenue, de la part des tribus iroquoises, au prince de Galles. Le docteur Oronhyatska pratique maintenant la médecine à London, Ontario, après avoir étudié à Oxford, Angleterre. Il a été protégé par le prince de Galles, qui l'a fait admettre à cette université célèbre et qui a payé ses cours.

Ce médecin est natif de Brantford, Ontario, et est accompagné de son fils, un jeune homme d'à peu près vingt deux ans qui étudie la médecine à l'université de London.

M. Oronhyatska est marié à la petite fille du célèbre chef Brant, à la mémoire duquel un monument vient d'être élevé à Ontario.

Le *Nuage Brulant* est un homme excessivement intelligent et, à part ses yeux, rien ne trahit son origine indienne. Grâce à la protection du prince de Galles il est maintenant membre de la loge maçonnique présidée par l'héritier présomptif de la couronne d'Angleterre.

Hier soir il montrait à notre reporter une bague sur laquelle était les chiffres 333, indice que *Nuage Brulant* est à l'heure qu'il est dans les secrets de deux franc-maçonniques, vu que le degré 33 est le plus haut qu'un franc-maçon puisse atteindre.

À l'Hôpital General

Son Eminence le cardinal Taschereau est allé samedi matin présider à l'élection des directrices de l'Hôpital General.

Comité littéraire et historique

Ce soir lundi à 8 h., au lieu ordinaire, réunion du comité littéraire et historique pour affaires importantes relativement au monument Jacques-Cartier.

Prêre aux membres d'y être présents.

Persecution

Mlle Nellie Jay Gould, la fille du grand financier de New-York, est depuis quelques mois en butte aux persécutions d'un toqué du nom de J. M. Trober qui l'accable de lettres passionnées et la demande en mariage. Cet aventurier a, dit-on, poussé l'audace jusqu'à faire annoncer dans un journal de l'Ouest son prochain mariage avec Mlle Jay Gould.

Obstruction

Les décombres de la fontaine qui a craté il y a plusieurs semaines, rue St Georges, sont enlevés sur le trottoir. Nous signalons le fait à l'attention des autorités municipales.

Le procès scolaire de Yamachiche

Lundi dernier, dit le *Courier de Louisville*, l'hon. M. Oimmet, sous-secrétaire de l'Education, est rendu à Yamachiche pour régler l'affaire de la division de la paroisse et du village en deux municipalités scolaires. Le Rév. M. J. H. Dorion a plaidé pour le maintien de l'état de choses actuel, et M. G. I. Barthe pour la division.

Bien que le jugement de l'hon. M. Oimmet ne soit pas encore connu, sa présence à Yamachiche a paru faire plaisir aux deux partis.

Mardi, le lendemain, M. Oimmet, en compagnie de M. F. L. Desaulniers, M. P., s'est rendu à St Elie, pour y régler deux autres affaires d'écoles.

M. le Surintendant a paru enchanté de voir le joli village de Yamachiche et il n'a pas ménagé ses éloges sur les progrès de la belle paroisse d'Yamachiche depuis quelques années.

Avis à qui de droit

Nous ne savons sur qui faire retomber la responsabilité de ce qui se passe tous les jours sur la Grande Allée, mais il existe là un état de choses qui ne serait certainement pas toléré ailleurs. Les habitants de cette partie de la ville, qui ont fait des frais en certains cas considérables pour orner la devanture de leurs résidences de jolis parterres de fleurs, voient tous les jours ceux-ci dévastés et saccagés par une foule de vaches s'échappant, faite de mesures convenables pour les empêcher, des pâturages situés au sud de la Grande Allée. En outre, par tout le trottoir, les plates-bandes jetées jusqu'aux gradins des résidences sont horriblement souillées par ces animaux. Qu'on sache bien que cela ne peut être toléré plus longtemps, et que si l'on n'y met ordre immédiatement, les citoyens prendront des mesures pour se protéger contre ce mal-propre envahissement.

Cadeau

Jeudi soir, les artilleurs de la Batterie No 2 de garnison de Lévis se sont rendus chez M. Adélar Turgeon, leur deuxième lieutenant, pour le féliciter sur son récent mariage. Ils lui ont présenté une riche épergne en vermeil montée en argent.

Pour Manitoba

M. Damas Turgeon, de Beaumont, est parti ces jours-ci pour son voyage annuel au Manitoba, où il possède des terres fertiles. Il amène avec lui une jeune mule et plusieurs beaux spécimens de bétail canadien.

Revue militaire

La batterie No 1, d'artillerie de garnison de Lévis, qui vient de terminer ses manœuvres annuelles ; a été passée en revue jeudi par le major Short et le lieutenant Oscar Pelletier au fort No 2 à Lévis.

La revue a bien été. Cette batterie est commandée par le capitaine Jos Martinon, et les lieutenants J. E. Chabot et Adélar Turgeon.

Nouveau chemin de fer

Les travaux sur la nouvelle ligne du chemin de fer du comté de Drummond sont poussés avec vigueur ; près de 100 hommes y travaillent et déjà les lisses d'acier sont posées jusqu'à la "Common Hill" distance de 9 milles.

Mariage en perspective

La *Sentinelle* annonce le mariage du Dr. A. Lanthier, chirurgien dentiste de Trois Rivières, avec une jeune demoiselle de Québec, pour le commencement de septembre.

Nouvelles religieuses

M. l'abbé O. Manseau a été nommé curé d'office pour la paroisse de Nicollet.

M. A. Manseau, ci-devant vicaire à St Grégoire, va exercer le saint ministère à Spencer, Mass.

Hier soir

Deux ivrognes au poste central hier soir.

Un amas de charbon a pris feu sur le quai situé en arrière des magasins de MM. Archer et Leduc. Les pompiers du poste cinq travaillaient encore tard hier soir à éteindre les flammes.

L'éclairage à l'électricité est loin d'être parfait.

Il est toujours impossible de se servir du téléphone la nuit. Quand les directeurs de la compagnie remédieront ils à cet état de choses regrettable.

Nouvelles canadiennes

Inscrits au commissariat du Canada, 10 rue de Rome :

De Québec : R. P. Conet ; De London : Mlle Davis ; De Toronto : Miles Thomas, William Mulock, M. P., J. D. McLennan, Donald MacMaster, W. Mulock, jr.

L'honorable M. Chapleau et madame Chapleau sont arrivés dimanche dernier par *La Bourgogne*, de la compagnie générale transatlantique.

M. Chapleau a fait le dernier jour de la traversée une chute sur le pont du paquebot, et s'est fortement blessé le pied. Sa cause d'inquiétude, cette blessure a été douloureuse et oblige l'honorable secrétaire d'état à rester quelques jours au Havre.

M. le juge Berthelot, et M. L. H. Berthelot, Monsieur, Madame et Mademoiselle Geoffrion et Mlle Dorion, qui sont en ce moment à Rome, Monsieur Mmo et Mlle Marquette, M. Théophile Hudon et Mlle Hublon et le Dr Géraldine Scaubert ont le 25 de ce mois sur le *Sauveteur*, de la ligne Dominion, pour retourner au Canada.

Nous recevons du Manitoba les nouvelles suivantes : MM. de Robitaille et Joseph de Farguettes ont entrepris l'élevage des chevaux. On se montre très satisfait des résultats qu'ils ont déjà obtenus. M. de Ganay, qui voyage en Amérique, séjourne en ce moment à La Polardrie. M. Wolff, fils de l'un des associés de la célèbre fabrique de pianos Pleyel-Wolff, de Paris, qui avait l'intention de ne faire qu'un voyage d'agrément au Manitoba, écrit qu'il se propose d'y acheter des terres et de s'y fixer définitivement.

MM. de Saint-Expéry et de la Borderie ont acheté des propriétés près de Winnipeg.

M. de Robitaille a fait venir du département de Seine-et-Oise un jardinier ; son voisin, M. Meyer, a également fait venir de France, un fondeur, un charpentier, et un briquetier. Ces Messieurs ont envoyé leurs instructions pour faire venir, pour leur compte, six familles de cultivateurs français.

Arrivages d'Europe

Au nombre des passagers du steamer *Parisien*, qui est arrivé ici samedi, se trouvaient lord Arch. Douglas, le marquis de Blacas, M. N. E. Dusault, l'hon. G. Irvine, M. J. S. Lussier, M. D. Desmonstiers, M. l'abbé J. B. Boax, Sir W. M. DesVaux, gouverneur de Hong Kong.

Négligence impardonnable

Nous regrettons d'avoir à écrire ce qui va suivre, mais comme féliciter le public, nous croyons devoir le faire. C'est d'ailleurs un fait que chacun a pu constater comme nous et dont plus d'un a éprouvé l'inconvénient, la rue St Jean, dont l'entretien est à la charge de la compagnie de tramways de cette rue en vertu d'une clause de sa charte, est impraticable en plus d'un endroit ; tantôt le rail présente une cavité dans laquelle les roues des voitures s'emboîtent de telle manière qu'il est presque impossible de les en tirer sans les briser, tantôt il s'élève à 3 ou 4 pouces au-dessus du niveau de la rue créant un véritable obstacle à la circulation.

Ainsi, il y a quelques jours, une voiture appartenant à M. Elzéar Pouliot, de St Roch, conduite par l'un de ses employés et contenant l'hon. M. C. A. E. Gagnon, secrétaire provincial, et l'hon. M. Frs Langellier, maire de Québec, s'est brisée par suite du mauvais état du chemin à la porte St Jean ; heureusement que les distingués personnages qu'elle contenait s'en sont tirés sains et saufs. Le lendemain, la compagnie s'est empressée de réparer cet endroit dangereux, mais trop tard cependant pour éviter l'action en dommages au montant d'une cinquantaine de piastres que lui a immédiatement intentée M. Pouliot. C'est un leçon dont, nous l'espérons, elle saura profiter.

Acte reprehensible

Vers 1 h. 30 samedi après-midi, une vieille femme a été renversée à l'angle des rues d'Youville et St Joachim, par un équipage dont le cocher s'est empressé de détalier, comme cela arrive toujours. Da malheureuse est tombée la tête sur une pierre qui lui a infligé on arrière de l'oreille gauche une blessure d'où le sang s'échappait en abondance. Elle est restée étourdie un instant sur le sol, puis elle s'est relevée, et un jeune homme compatissant l'a aidée à se rendre à la pharmacie Rinfret, où elle a reçu les soins les plus urgents. Elle a ensuite été conduite à son domicile, rue St Joachim.

DECES

Hier matin est décédé, rue Hébert, Dlle Luce Emilio Proulx à l'âge de 68 ans.

Son service sera célébré à la Basilique mercredi à 10 heures, et l'inhumation aura lieu au cimetière St Charles.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

A QUEBEC

Une Journée seulement

SUR LE TERRAIN LACROSSE

LUNDI, 29 AOUT 1887

P. T. BARNUM

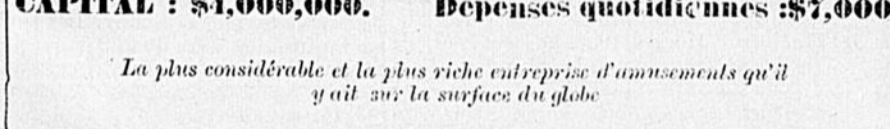
LE CIRQUE DE

La plus grande exhibition du monde, réunie en trois grands Cirques de Londres et un Hippodrome Romain moustré, faisant dix grands cirques moustrés unis.

Une autre nouveauté ajoutée cette année

CAPITAL : \$4,000,000. Dépenses quotidiennes : \$7,000

La plus considérable et la plus riche entreprise d'amusements qu'il y ait sur la surface du globe



Les fêtes humaines les plus merveilleuses que l'on connaisse. Vénérez et honorez comme de Massettes surés et messagers de fortune dans l'empire éternel. Pour les avoir on a payé \$100,000 en or. Pour la première fois dans un empire chrétien.

Compagnie de Cirque Triple sur trois grandes arènes. Une écurie soignée élevée pour jeux olympiques. Deux immenses manèges doubles de lattes savantes et ardues. Musée Manoussé de merveilleuses machines vivantes. Grand Hippodrome Romain, avec courses glorieuses.

La remarquable famille velue du roi Theebaw



Le plus énorme que quand il était vivant, et tout-à-fait aussi naturel, et son énorme SOULEVETTE moustré, aussi poli que le Fivoire. La seule carcasse d'éléphant qui soit exhibée.

JUMBO

ALICE

LE CAPITAINE PAUL BOYTON.

Cette merveille aquatique donnant une série d'exhibitions étonnantes dans un lac d'eau de cristal artificiel.

GYMNASSE AERIEN

Prodiges accomplis sur un trapeze volant, pendant une course de 20 milles à l'heure. Des myriades d'expositions excessivement intéressantes et étonnantes, réunies au prix d'énormes dépenses.



Chevaux dressés, Chiens, Porcs, Lions, Tigres, Panthères, Ours, Hyènes, 100 Prodiges Étonnants et Courses Étonnantes sur l'Hippodrome.

300 Artistes Prodigeux et Brillants jouant sur trois arènes.

100 Spécialités Étrangères exécutant les tours de force périlleux sur une scène élevée.

11 Représentations données en moins de temps.

1,000 Choses Nouvelles et Attractions Merveilleuses.

L'Éblouissante parade gratuite dans les rues

So composant, sur plus d'un mille de long, de riches objets et d'exhibitions rares, quittera le terrain à 8 heures A. M.

Admission à tout, 50 cents. Enfants au-dessous de 9 ans, 25 cents.

Deux Exhibitions par jour, à 2 et à 8 P. M. Portes ouvertes à 12.30 et à 7 P. M.

Pour l'accommodement de ceux qui désirent éviter la foule à la volée, un office a été ouvert chez A. O. Raymond, libraire, 46 rue de la Fabrique, où l'on peut se procurer des billets réservés numérotés au prix régulier, et des billets d'admission moyennant la légère augmentation ordinaire, le matin du cirque.

Taux d'excursion sur tous les chemins de fer

Sera à Trois-Rivières le 30 août.

JE-18,20,32,24,26,27

LIGNE DE STE-ANNE

"BROTHERS"

Le 20 et après le 29 mai le vapour

voagera comme suit : Il laissera Québec tous les dimanches lundis, mercredis, jeudis et vendredis à 6 a. m.

Au retour le VAPEUR laissera Ste-Anne vers 3 hrs. p. m.

Les mardis et samedis le vapour laissera Québec dans le courant de la journée et suivant le marée.

Le retour aura lieu le soir.

Toutes escales religieuses et civiles qui y voudront organiser un pèlerinage pourront engager ce vapour à des conditions avantageuses en s'adressant au capitaine du vapour.

ELZEAR FORTIER, CAPITAINE

AVIS

aux pèlerins qui visitent le sanctuaire de Ste Anne de Beauport

D'après un arrangement conclu entre les 1011 du qui de Ste Anne et ceux du bateau à vapour Brothers, tous les pèlerins qui s'y rendent du dit lieu qui se seront munis d'une carte à bord bateau pour le passage ou le dit quai, y seront admis sans autre formalité.

Ces propriétaires du dit quai n'espèrent paiement que des personnes non munies de telles cartes. Ste Anne de Beauport, 23 juin 1887.

NAZARIE SIMARD, Un des propriétaires du quai

BAZAR ANNUEL

Ce bazar s'ouvrira LUNDI, 1 SEPTEMBRE prochain, dans la salle Jacques-Cartier, Saint Roch.

C'est avec une confiance illimitée que les SS. du S. C. de Jésus viennent, cette année encore, faire appel à la charité du public. Inutile de parler longuement de leur œuvre, elle est assez connue, et il suffira d'énumérer les nombreux besoins de cet établissement pour ramener le zèle des bienfaiteurs et exciter la générosité des plus indifférents. Le non-bonne volonté de ces bienfaiteurs pour ramener le zèle des bienfaiteurs et exciter la générosité des plus indifférents. Le non-bonne volonté de ces bienfaiteurs pour ramener le zèle des bienfaiteurs et exciter la générosité des plus indifférents.

Table St-François d'Assise—Mmes P. Duchêne, G. Perron, A. Donahue.

Table St-Roch—Mmes W. Carrier, J. Benjamin, Rousseau, J. B. Dion.

Table St-Jean Baptiste—Mmes S. Proulx, G. Gagnon, E. Tremblay.

Table St-Joseph—Mmes H. Droin, P. Roussel, H. Rousseau, E. Moreau, J. G. Ayl, N. Lachance, Y. Villagrand.

Table St-Anne—Mmes Frs Giguère, O. Mignot, G. Lavoy, Z. Trudell.

Table St-Sauveur—Mmes S. Larochelle, G. Dugal, D. Delva, Y. Lemieux, P. Lemieux, M. Dugal.

Table St-Louis—Mmes G. J. Lescaudron, Y. Villagrand.

Table St-André (hôtelier)—Mmes M. Moffet, A. Moffet, M. W. Pélissier.

Table St-Alexandre (Rafraîchissements)—Mmes J. Picard, J. Michard.

L. L. PARADIS, Prés. Directeur.

NOUVELLE SOCIETE.

M. J. B. BLOUIN, TAILLEUR, qui avait négocié son établissement depuis quelque temps pour cause de maladie, vient de s'adjointer un jeune tailleur d'expérience M. L. MORENCY.

L'établissement se continuera maintenant sous le nom de

BLOUIN & MORENCY,

TAILLEURS

No 23, RUE NOTRE-DAME, BASSE-VILLE

MM. BLOUIN & MORENCY ont l'honneur d'inviter leur clientèle et le public à visiter leurs magasins à l'occasion de leur vente de tout leur stock.

J. B. BLOUIN, L. MORENCY.

Tannage à la Pigeon

TANNERIE DUGAL

QUEBEC

Ceux qui ont des peaux à tanner font grand profit de les faire parvenir à l'établissement du tannage, et de les faire parvenir à l'établissement du tannage, et de les faire parvenir à l'établissement du tannage.

TANNAGE ET CORROYAGE de première qualité très modernes.

JOSEPH DUGAL, TANNEUR, 230 et 232, rue St-Valier, St-Roch.

Albert Lemay, L. L. M. AVOCAT

Rue Commerciale, Lévis

Au-dessus du magasin d'épicerie de M. Joseph Thompson,

En face de la Caisse d'Economie

M. LEMAY, ci-devant de la société Darveau et Lemay, a transféré son bureau à l'adresse ci-haut mentionnée.

HEURES DE BUREAU :—De 8.30 h. a. m. à 5 h. p. m.